

Promouvoir la lecture, urgence et nécessité

Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental

Auto - Saisine n°40/2019

Conseil Economique, Social et Environnemental

Promouvoir la lecture, urgence et nécessité

Auto - Saisine n°40/2019



« Aujourd'hui, Nous voulons souligner à quel point il importe de mobiliser toutes les énergies pour défendre la primauté de l'art, la noblesse de la culture et la création d'un environnement qui encourage la créativité et la pensée ».

Extrait du message royal adressé à l'occasion du premier Concert de la Méditerranée, 9 juillet 2016.

Auto - Saisine n°40/2019

- Conformément à la loi organique n°128-12 relative au Conseil Economique Social et Environnemental et a son règlement intérieur ;
- Vu la décision du CESE de s'autosaisir sur le thème relatif à la lecture;
- Vu la décision du bureau du Conseil d'affecter ce sujet à la Commission chargée de la société du savoir et de l'information;
- Vu l'adoption du rapport sur le thème « promouvoir la lecture, urgence et nécessité » par l'Assemblée Générale du 27 juin 2019 à l'unanimité.

Le Conseil Economique Social et Environnemental
présente son rapport :

Promouvoir la lecture, urgence et nécessité

Rapport préparé par :

La commission de la société du savoir et de l'information

Président de la Commission : Amine Mounir Alaoui

Rapporteur de la Commission : Mustapha Khlafa

Rapporteur du thème : Abdallah Deguig

Sommaire

Synthèse	13
Introduction	15
Références normatives.....	17
I. La lecture au Maroc : état des lieux	19
II. Benchmark	39
III. Recommandations pour une promotion efficiente, durable et inclusive de la lecture	49
VI. Annexes	53
Annexe1 : liste des membres de la Commission permanente chargée de la société du savoir et de l'information	53
Annexe2 : liste des personnalités invitées pour les auditions.....	54
Annexe3 : Références bibliographiques.....	55

Sigles

ANLCA : Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme.

ANRT : Agence nationale de réglementation des télécommunications.

AREF : Académies régionales de l'éducation et la formation.

BNRM : Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc.

CESE : Conseil Economique, Social et Environnemental.

CSEFRS : Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique.

CTL : contrats territoire-lecture.

HACA : Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle.

HCP : Haut-Commissariat au Plan.

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

ODD : Objectifs de Développement Durable.

OJD : Organisme de Justification de la Diffusion.

PIRLS : Progress in International Reading Literacy Study.

PNEA : Programme National d'Évaluation des Acquis.

SIEL : Salon International de l'Édition et du Livre.

TIMSS : Trends in International Mathematics and Science Study.

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

WAN-IFRA : Association Mondiale des Journaux et des Éditeurs de Médias d'Information.

Synthèse

La lecture est un outil fondamental pour le développement économique et social d'une nation et sa maîtrise tout au long de la vie est une nécessité.

Le rapport du CESE sur « Promouvoir la lecture, urgence et nécessité » constate, à l'échelle de notre pays, le déclin de la lecture et des activités aidant à consolider et enrichir le savoir et les connaissances du citoyen.

Cette situation s'explique par plusieurs facteurs, tels que : l'existence d'un environnement familial et d'un système éducatif ne favorisant pas suffisamment le développement du goût de la lecture, le nombre insuffisant de bibliothèques scolaires, de bibliothèques publiques et de lieux de vie dédiés et une production nationale très limitée.

Partant de ces faiblesses, des actions et initiatives ont été déployées tant par les pouvoirs publics que par les acteurs de la société civile pour promouvoir la lecture. Il est permis de rappeler les efforts consentis pour le développement d'infrastructures, l'élaboration de programmes de soutien au secteur de l'édition et du livre, l'organisation de prix de lecture et de manifestations dédiées au livre (SIEL) et la participation aux concours et tests internationaux de lecture (Arabic Reading Challenge...).

Cependant, ces actions ne permettent pas la mise en place d'une véritable dynamique nationale de promotion de la lecture au sein de la société marocaine.

C'est ainsi que ce rapport préconise de déployer progressivement une stratégie nationale concertée de promotion de la lecture en tout lieu et tout au long de la vie. Parmi les mesures proposées, il convient de citer :

- l'organisation des assises nationales sur les différentes fonctionnalités de la lecture, dans la perspective d'élaborer une politique publique intégrée et partagée par l'ensemble des acteurs concernés ;
- la prise en charge explicite de la promotion de la lecture dans le cadre de la politique de développement territorial ;
- le soutien de la société civile pour développer, au niveau de chaque collectivité territoriale un programme d'encouragement de la lecture sous différents supports ;
- la promotion de la production et la distribution d'ouvrages et d'auteurs marocains en mettant en œuvre des programmes d'encouragement comme l'octroi des prix et de subventions à diverses catégories d'ouvrages ;
- la mise en place des bibliothèques en ligne gratuites pour la promotion du patrimoine culturel national et international ;
- le développement de l'utilisation du braille et des moyens alternatifs permis par les nouveaux outils numériques pour rendre accessibles les documents officiels pour les personnes ayant des déficiences visuelles ;
- le lancement d'une initiative nationale de promotion des startups impliquées dans la création d'outils et d'applications numériques dédiés, en vue d'engager le plus grand nombre de personnes à lire, en prenant en compte leurs besoins particuliers.

Introduction

La lecture est un outil fondamental pour le développement économique et social d'une nation et sa maîtrise tout au long de la vie est une nécessité. Les évolutions techniques récentes modifient les activités liées à la lecture ainsi que ses différentes fonctionnalités, partout et sur les plans économique, social et culturel. S'il est vrai que la lecture reste une compétence fondamentale, qui s'acquiert à l'école et relève donc de l'éducation nationale, elle nécessite d'engager tous les acteurs sociaux et institutionnels pour la renforcer.

Les diverses fonctionnalités de la lecture se trouvent aujourd'hui modifiées par la révolution numérique. Ce changement profond de l'acte de lecture donnerait alors tout son sens au concept de « littératie », c'est-à-dire « la capacité à la fois de lire, de comprendre et d'utiliser l'information à des fins adéquates »¹.

Au Maroc, à l'instar de beaucoup de pays, plusieurs enquêtes et études soulignent que les Marocains ne lisent pas, ou très peu, que les habitudes de lecture en famille sont rares, que l'achat de livres n'est pas une priorité chez un grand nombre d'entre eux ; cela a d'ailleurs conduit à la fermeture d'un grand nombre de librairies. De surcroît, le secteur de l'édition, qui produit un nombre modeste de publications, connaît aussi des difficultés. Cette situation nationale doit être améliorée, et cela d'autant plus que l'adaptation à la lecture numérique ou à l'utilisation des outils numériques est une transition nécessaire qu'il faut prendre en compte dans cette perspective difficile, qui explique en partie le peu d'appétence pour la lecture.

L'objectif général de ce rapport est d'analyser la situation de la lecture au Maroc, à l'ère de la révolution numérique, en se fondant sur les modifications de son exercice, de ses fonctionnalités et de son impact. Cette analyse conduit à définir des actions pour promouvoir la lecture et à engager tous les acteurs et décideurs publics et privés dans la mise en œuvre de ces actions. Il s'agit de recommandations pratiques permettant de mettre en place progressivement une stratégie nationale concertée pour promouvoir la lecture, partout et tout au long de la vie. Cela doit se traduire dans des plans d'action et de promotion précis et destinés aux diverses catégories de la population.

1 - La publication de l'UNESCO de 2006, *Education pour tous, qui fournissait un bilan à mi-parcours de leur campagne décennale de littératie*, énonçait quatre interprétations distinctes de la littératie :

- la littératie comme un ensemble autonome de capacités ;
- la littératie appliquée, pratiquée et mise en situation ;
- la littératie en tant que processus d'apprentissage ;
- la littératie en tant que texte.

Références normatives

- L'article 33 de la Constitution du Royaume stipule qu'« il incombe aux pouvoirs publics de prendre toutes les mesures appropriées en vue d'étendre et généraliser la participation de la jeunesse au développement social, économique, culturel et politique du pays; aider les jeunes à s'insérer dans la vie active et associative et prêter assistance à ceux en difficulté d'adaptation scolaire, sociale ou professionnelle; faciliter l'accès des jeunes à la culture, à la science, à la technologie, à l'art, au sport et aux loisirs, tout en créant les conditions propices au plein déploiement de leur potentiel créatif et innovant dans tous ces domaines ».
- La résolution 56/116 de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, adoptée par l'Assemblée générale de ONU en 2002, stipule « que l'alphabétisation pour tous est au cœur de l'éducation de base et qu'il est indispensable de créer des environnements et des sociétés alphabétisés pour parvenir à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité post infantile, freiner l'expansion démographique, instaurer l'égalité entre les sexes et assurer durablement le développement, la paix et la démocratie » (AG, 2002, p. 3).
- L'Organisation des Nations Unies a adopté en septembre 2015 les Objectifs de Développement Durable (ODD) qui fixent à la communauté internationale des objectifs à atteindre à l'horizon 2030. L'objectif n°4 incite en particulier, d'ici à 2030, à « faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter» et « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Cet objectif se fixe sept cibles et comprend trois modalités de mise en œuvre.
- L'Assemblée générale des Nations Unies, réaffirmant le rôle prépondérant de l'UNESCO dans la promotion de l'alphabétisation, a adopté, lors de la 44e réunion plénière de la Troisième Commission (sociale, humanitaire et culturelle) de la 73^e session de l'Assemblée générale, en novembre 2018, une nouvelle résolution intitulée «L'alphabétisation, enjeu vital: définir les futurs programmes d'action». Cette résolution rappelle que l'alphabétisation est « cruciale pour l'acquisition par chaque enfant, chaque jeune et chaque adulte, des compétences essentielles qui leur permettront de faire face aux problèmes qu'ils pourraient rencontrer au cours de leur existence, et représente une condition essentielle de l'apprentissage tout au long de la vie ». L'alphabétisation a été aussi reconnue comme « le premier élément de l'apprentissage tout au long de la vie et une étape obligatoire sur la voie de l'exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi qu'un moteur du développement durable »;
- La convention internationale des droits des personnes handicapées, Ratifiées par le Maroc le 8 avril 2009 ;
- Le Traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

C'est en se référant à ces différents objectifs (internationaux et nationaux) que le CESE a conduit son rapport. Elaboré sur la base d'une approche participative, il est le résultat d'un large débat entre les différentes catégories qui composent le Conseil ainsi que d'auditions organisées avec les principaux acteurs économiques, sociaux et culturels concernés par le sujet.

Les principaux objectifs de ce rapport sont:

- de convaincre l'ensemble des acteurs sociaux de l'importance de la promotion de la lecture ;
- d'orienter les politiques publiques à faire de la promotion de la lecture une priorité ;
- d'identifier les bonnes pratiques de cette promotion au niveau international;
- de proposer des recommandations pouvant contribuer, à court et à moyen termes, à l'amélioration significative de la pratique de la lecture au Maroc.

I. La lecture au Maroc: état des lieux

Famille et environnement socio-économique

Les auditions organisées par le CESE, ainsi que plusieurs études² ont mis l'accent sur le rôle décisif de la famille et de la situation socio-économique sur le niveau de la lecture des enfants. En effet, la maîtrise de la lecture dès le plus jeune âge a des effets positifs sur le long terme : les enfants qui ont fréquenté l'école maternelle dès l'âge de trois ans, obtiennent de meilleurs résultats plus tard. Les enfants ayant un environnement familial favorable, où les parents les ont souvent fait participer à des activités de lecture précoces, ont connu par la suite des performances moyennes plus élevées en matière de lecture.

Selon une enquête, réalisée en 2016³, 48.2% des personnes questionnées ne lisent pas les journaux, contre 15 % qui les lisent de façon quotidienne. Alors que 10.6 % ne les lisent que rarement, 26.2 % les lisent environ deux fois par semaine. Par ailleurs, 64.3 % de Marocains n'ont acheté aucun livre au cours des 12 derniers mois qui ont précédé l'enquête, contre 35.7 % qui ont fait l'achat de livres durant la même période.

De même, selon l'UNESCO, le Maroc occupe la 162^e place au niveau mondial en matière de lecture et d'écriture. Ce constat est également confirmé par le HCP qui affirme que plus de 97% des enfants de 7 à 14 ans ne lisent pas.

L'étude internationale PIRLS (2016) souligne que deux situations participent à un environnement favorable à la pratique de la lecture :

- des parents instruits et habitués à la lecture ;
- l'incitation des enfants à s'impliquer dans des activités d'alphabétisation, dès leur jeune âge.

Le milieu socio-économique joue donc un rôle important, puisqu'il se traduit par un soutien à la lecture à la maison : sachant que 38% des écoliers marocains possèdent quelques ressources de lecture chez eux, contre 61%. D'autres facteurs socio-économiques entravent le développement de la lecture : les conditions de logement (47% des élèves vivent dans un habitat insalubre⁴), les transports en commun et les espaces publics peu propices.

2 - Audition de Driss Khrouz, le 4 octobre 2018.

3 - Les pratiques culturelles des Marocains, étude réalisée par Aicha Nouri et Mohamed Sammouni, entre le 17 décembre 2015 et le 30 juin 2016.

4 - Rapport sur Une école de justice sociale (Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique, contribution à la réflexion sur le modèle de développement), 2018.

Ecole marocaine, pour une meilleure acquisition des compétences en littérature

La lecture se trouve au cœur des compétences primordiales qu'un enfant doit acquérir à l'école, et cela conditionne sa réussite scolaire et son avenir. La difficulté du système éducatif marocain à accomplir de façon efficace sa mission est un sujet largement évoqué. Des efforts sont faits néanmoins pour remédier à cette situation et rendre l'école publique marocaine attractive. Néanmoins, il est difficile de promouvoir la lecture sans la relier à l'école : c'est là qu'un enfant apprend à reconnaître des lettres, puis à les associer en mots, puis à comprendre des textes de plus en plus complexes.

Les résultats du PIRLS, déjà mentionnés et qui concernent la lecture scolaire, placent la Russie en tête, suivie de Singapour et de Hong Kong. Dans ce classement mondial, le Maroc arrive à la 48^e place, juste devant l'Égypte (49^e place) et l'Afrique du Sud (50^e). Il faut toutefois relever que le score du Maroc a progressé par rapport à celui de 2011. L'objectif n'est pas seulement de mesurer le niveau de compétence en lecture des élèves ; mais aussi d'appréhender tous les aspects socio-économiques, pédagogiques, familiaux et individuels liés aux performances constatées entre les pays ou à l'intérieur des pays ; c'est sur ces facteurs qu'il convient d'agir pour améliorer la maîtrise de la lecture⁵. Voir encadrés 1 et 2.

Encadré 1 : l'évaluation des compétences en lecture par le PIRLS

Le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS) présente des données et des tendances comparatives sur les compétences en lecture de plus de 60 systèmes éducatifs. En 2016, le champ d'application du PIRLS s'est étendu à un programme innovant de lecture en ligne, le ePIRLS. L'étude du ePIRLS conclut que les bons lecteurs ont un avantage en matière de compétences relatives à l'alphabétisation numérique : 50% des étudiants sont jugés bons voire excellents lecteurs atteignant le point de référence international élevé du PIRLS.

Maîtriser la lecture dès le plus jeune âge a des effets positifs sur le long terme : les élèves étant allés à l'école maternelle pendant au moins trois ans obtiennent de meilleures performances moyennes. Les élèves ayant un environnement familial favorable, où les parents ont souvent fait participer leurs enfants à des activités de lecture précoces, ont également démontré des performances moyennes en lecture plus élevées. L'étude du PIRLS 2016, révèle également que les filles sont en moyenne plus performantes que leurs homologues masculins d'environ 18 points, et ce dans 48 pays et territoires dépendants. De telles données mettent en évidence les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda pour l'éducation 2030 et plus particulièrement de la cible 4.5 pour ne laisser personne pour compte.

5 - Le cadre de référence de cette enquête ne se réfère pas aux compétences, mais plutôt au processus de compréhension. Les questions qui accompagnent les textes de l'épreuve sont élaborées de manière à couvrir les quatre processus suivants : 1) retrouver et prélever des informations explicites ; 2) faire des inférences simples ; 3) interpréter et intégrer des idées et des informations ; 4) examiner et évaluer le contenu, la langue et les éléments textuels.

Chacun de ces processus de compréhension est évalué sur des textes visant deux grands objectifs de lecture :

- lire pour l'expérience littéraire ;
- lire pour acquérir et utiliser de l'information.

La grande difficulté du système éducatif à inculquer la culture de la lecture aux enfants et à leur faire aimer le livre selon les auditions et le débat au sein du CESE⁶. Face à ceci, le Ministère de l'éducation nationale a lancé le projet « Lecture pour la réussite » dans le cadre de la stratégie 2015-2030 pour la mise à niveau de l'éducation nationale. Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) a recommandé la généralisation de l'enseignement préscolaire. Si le Ministère réussit à tenir ce projet ambitieux, ce dernier pourra contribuer à une amélioration significative des capacités de lecture des futures générations.

L'analphabétisme, quoique en nette régression, aggrave les effets des déperditions et des échecs scolaires, notamment dans les zones pauvres, les régions montagneuses et dans les quartiers périphériques et suburbains des grandes agglomérations. En effet « dans un pays où l'analphabétisme touche encore une tranche considérable de citoyens, où l'acte de lecture n'est pas encore intégré dans les comportements quotidiens de la plupart des citoyens, où la production du livre est encore handicapée par le nombre réduit des tirages dont les conséquences sont un prix excessif, malgré les mesures prises à ce sujet, le livre est encore un luxe, une denrée rare et inaccessible pour la plupart des citoyens marocains ».⁷

Encadré 2: résultats sommaires du classement de quelques pays participant au PIRLS, 2016.

Les 10 derniers		Les 10 premiers	
Emirats Arabes Unis	450	Russie	581
Bahreïn	446	Singapour	576
Qatar	442	Hong Kong	569
Arabie Saoudite	430	Irlande	567
Iran	428	Finlande	566
Oman	418	Pologne	565

6 - Lors d'une audition organisée, le Ministère de l'éducation nationale a énuméré les principales causes des résultats du PIRLS:

- absence d'une bibliothèque scolaire;
- 61% des enfants ne disposent que de très peu de ressources de lecture à la maison.
- leurs parents ne sont pas de grands lecteurs;
- incompatibilité entre la langue maternelle et la langue d'enseignement et d'évaluation;
- absence d'un ordinateur dans l'établissement scolaire;
- absence d'activités de lecture préalables à la maison;
- absence du sentiment de sécurité au sein de l'établissement;
- faible niveau d'éducation des parents, des mères ou des tuteurs;
- absence d'équipements et d'outils pédagogiques.

7 - Ahmed Massaïa, *Un désir de culture, op., cit., p. 147.*

Les 10 derniers		Les 10 premiers	
Koweït	393	Irlande du Nord	565
Maroc	358	Norvège	559
Egypte	330	Taipei chinois	559
Afrique Du Sud	320	Angleterre	559

Source : PIRLS- 2016

Bibliothèques scolaires, un déficit à combler

En ce qui concerne les bibliothèques scolaires, et suite aux auditions organisées, il a été constaté qu'une grande partie des bibliothèques, médiathèques et centres de documentation des écoles et des lycées ne possèdent pas une offre suffisante de lecture pour les jeunes. Quand des livres existent, ils ne sont guère choisis par des bibliothécaires ou des pédagogues en fonction des caractéristiques du projet documentaire de l'établissement et des besoins des jeunes ; l'encadrement est par ailleurs souvent déficient⁸. En effet, la plupart des bibliothèques scolaires semblent laissées à l'abandon, malgré la note n° 156 du 17 novembre 2011 du Ministre de l'Education Nationale sur le fonctionnement effectif des bibliothèques scolaires.

Le programme PIRLS fournit en 2016 des indications sur la place de la bibliothèque scolaire dans l'école marocaine : 9% seulement des établissements scolaires possèdent une bibliothèque de plus de 500 ouvrages ; 28% des écoles disposent d'une bibliothèque de 500 livres ou moins ; tandis que la majorité des établissements, soit 63%, n'ont pas de bibliothèque. Pourtant, un des principaux enseignements de cette enquête internationale est, qu'outre une bonne qualification du corps enseignant et administratif, l'apprentissage de la lecture à l'école est souvent tributaire de l'accès à la bibliothèque. Etant donné l'état de ces bibliothèques scolaires, la société civile a souvent attiré l'attention sur cette situation alarmante ; une pétition a notamment été adressée au Chef du Gouvernement au mois d'avril 2016 sur cette question.

Il est donc indispensable de renforcer, dans la réforme en cours du système éducatif marocain, le rôle des bibliothèques scolaires, du fait de leur impact positif sur la maîtrise de la lecture par les enfants. Il s'agit donc de lancer un chantier de réhabilitation de la bibliothèque scolaire, en lui accordant les ressources documentaires et matérielles adéquates, et en la dotant d'un personnel compétent et motivé. La conduite d'un tel chantier devrait s'inspirer des normes internationales concernant l'organisation et la gestion des bibliothèques scolaires.

⁸ - Audition de Driss Khrouz.

Environnement socio-culturel, pour un environnement alphabétisé

Dans son rapport sur les « Lieux de vie et action culturelle⁹, le CESE avait mis l'accent sur l'absence d'espaces d'animation culturelle dans les lieux de vie. Ces derniers ne sont pas seulement les lieux de résidence, mais ils sont aussi des lieux d'accueil où l'on se rend tous les jours pour obtenir ou exercer un service public, c'est-à-dire les administrations, les sites de travail, les hôpitaux, les moyens de transport, les cafés, les places publiques. Le déficit culturel, dont souffrent ces différents lieux de vie, résulte de « l'absence d'un projet culturel national et d'une politique qui valorise la créativité et l'initiative »¹⁰. A l'exception de quelques initiatives, citées au chapitre III de ce rapport et qu'il faut renforcer, force est de constater le peu d'efforts déployés pour créer un environnement social éduqué et cultivé, qui donne accès à des supports de lecture et aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Il convient en effet de créer au sein des lieux de vie les conditions nécessaires pour apprendre, continuer à apprendre et à créer. (encadré 3).

Encadré 3: qu'est-ce qu'un environnement alphabétisé ?

Pour inciter jeunes et adultes à mettre en pratique leurs acquis en lecture, écriture et calcul afin de maintenir et d'améliorer leur niveau, le développement d'un environnement alphabétisé ne doit pas se résumer à la mise à disposition de supports. Peter Easton¹¹ propose quatre types interdépendants d'opportunités pour garantir l'usage des compétences nouvellement acquises et créer une demande durable en programmes d'alphabétisation (et de numératie) :

- Accès à des supports de lecture en rapport direct avec les centres d'intérêt du néo-alphabète.
- Disponibilité d'une éducation (et d'une formation) continue formelle et non formelle.
- Opportunités pour assumer durablement de nouvelles fonctions dans les organisations ou structures institutionnelles existantes.
- Opportunités pour initier et aider à gérer de nouvelles activités économiques viables ou des initiatives à but non lucratif qui exigent et font usage de l'alphabétisme (Easton, 2009, pp. 311–312).

Pour Easton, « c'est la combinaison de ces quatre facteurs, selon des formes et degrés dictés par les circonstances, l'imagination humaine et les ressources disponibles, qui constitue un véritable "environnement alphabétisé" ».

Source: *Fostering a culture of reading and writing: Examples of dynamic literate environments*. UNESCO, 2017.

9 - *Lieux de vie et action culturelle, rapport du Conseil économique, social et environnemental, Auto-saisine n° 10/2013*.

10 - *Idem*, p. 15.

11 - Peter Easton, *Sustaining literacy in Africa: Developing a literate environment*. 2014, UNESCO. Disponible sur : <http://unesdoc.org>.

Bibliothèques publiques, renforcer leur rôle et améliorer la couverture

Les bibliothèques publiques jouent un rôle important dans la diffusion du livre et la promotion de la lecture. Grâce à ses services et à son rôle d'animation culturelle et communautaire, la bibliothèque publique contribue à l'organisation de la collectivité et au renforcement du lien social. Selon l'enquête de l'Association Racines pour le développement culturel au Maroc et en Afrique¹², 84,5% des Marocains n'étaient inscrits dans aucune bibliothèque ou médiathèque au cours des 12 mois, qui ont précédé l'enquête.

Selon le Ministère de la Culture¹³, le Maroc disposait en 2016 de 609 bibliothèques publiques pour 1.503 communes (221 urbaines et 1.282 rurales), pour une population de 34 millions d'habitants ; 329 de ces établissements, dont 21 grandes médiathèques et des points de lecture dans des régions montagneuses et en milieu carcéral, dépendent du Ministère de la culture¹⁴. Celle-ci dispose aussi d'un réseau de lecture publique, reliant trois catégories de bibliothèques : les bibliothèques patrimoniales, au nombre de quatre (Fès, Marrakech, Meknès et Tétouan), sont un précieux héritage de l'histoire du Maroc ; les bibliothèques publiques et les bibliothèques en milieu carcéral. Au total, d'après le Guide des bibliothèques publiques au Maroc, édité par le ministère, notre pays compte 609 bibliothèques. En grande partie, ces bibliothèques ont été créées en partenariat avec les collectivités locales, les associations ou la Fondation Mohammed V pour la réinsertion des détenus. Par leur nombre, comme par la qualité de leur service, ces bibliothèques sont bien en-deçà des normes internationales et des besoins du Maroc. La répartition des bibliothèques publiques est inégale sur le territoire. Le ratio de livres par habitant est de 0.02 livre en moyenne. Le plus souvent, une bibliothèque publique ne dispose pas :

- d'un fonds documentaire riche et renouvelé ;
- de personnel qualifié et motivé ;
- d'équipements et de services pour le confort des usagers ;
- de moyens informatiques et de ressources pédagogiques numériques ;
- de programmes réguliers d'animation ;
- d'un plan d'action.

Ce réseau de bibliothèques dispose de 1.558.400 titres, avec une capacité d'accueil de 12.200 places assises pour 109.472 inscrits. Le nombre d'utilisateurs de ces bibliothèques s'élève à 1.067.000 par an, ce qui représente 4 % de la population marocaine¹⁵. De plus, un portail électronique a été développé en 2015: lecturepublique.minculture.gov.ma, pour faciliter la recherche bibliographique. Ce portail dispose de plus de 40.000

12 - *Les pratiques culturelles des Marocains, étude réalisée par Aicha Nouri et Mohamed Sammouni, entre le 17 décembre 2015 et le 30 juin 2016. Association Racines pour le développement culturel au Maroc, 2017.*

13 - Bilan 2012-2016.

14 - Source : Ministère de la culture.

15 - Ministère de la culture ; réseau de la lecture au Maroc.

enregistrements bibliographiques mises à jour de manière systématique¹⁶. Cependant, le guide édité par le Ministère de la culture ne donne pas d'informations précises sur chacune des bibliothèques. Il n'existe pas non plus de rapport d'activité des bibliothèques publiques, qui permettrait une évaluation de leur action grâce à des statistiques et des indicateurs de performance¹⁷.

La Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc (BNRM) contribue également à la promotion du livre et de la lecture. Elle est en effet l'une des institutions de référence dans le domaine de la lecture publique et des médiathèques. La BNRM a déployé des efforts considérables pour mettre en valeur son patrimoine documentaire et lui assurer une plus grande visibilité. Ainsi ce sont plus de 4.600.000 pages de manuscrits qui ont été numérisées durant la période 2012-2016, enrichissant la Bibliothèque numérique du Maroc, qui compte également 550.000 pages numérisées de collections de périodiques et de monographies. D'autre part, la BNRM est également un espace d'échanges culturels et de rencontres entre différents courants intellectuels et culturels¹⁸ : plus de 150 activités culturelles (conférences, présentation de livres, soirées littéraires et artistiques, expositions) ont été organisées durant le premier semestre de 2017¹⁹. En 2017-2018, le nombre d'adhérents -lecteurs enregistré est de 5.536, dont 1.348 étudiants, 3.629 inscrits en cycle master et doctorat, et 559 d'enseignants-chercheurs. Cependant, depuis 2017, la BNRM n'a pratiquement pas procédé à l'achat de livres, ni à la mise à jour de la médiathèque. D'autre part, en raison de l'insuffisance des bibliothèques universitaires, la BNRM joue de plus en plus un rôle de bibliothèque universitaire où les étudiants viennent réviser leurs cours.

La Fondation du Roi Abdul Aziz Al-Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines est une institution ouverte au public depuis le 12 juillet 1985. En tant qu'association marocaine à but non lucratif et déclarée d'utilité publique, la Fondation œuvre pour le développement de la recherche en sciences sociales et humaines avec une priorité accordée à l'aire maghrébine (histoire, sociologie, géographie et culture). Ses services s'adressent aux professeurs et aux étudiants des universités et des instituts supérieurs d'études arabo-islamiques et de sciences humaines et sociales.

Les bibliothèques publiques du Maroc doivent être renforcées, à cause de leur contribution déterminante à la promotion de la lecture, ainsi qu'à la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme. Ces bibliothèques contribuent aussi à créer ou à favoriser un environnement alphabétisé, en offrant un espace convivial pour mettre en œuvre et découvrir diverses activités liées à l'alphabétisation. Etant ouvertes à tous, elles aident à combler le déficit d'information, grâce à l'accès équitable et gratuit à toutes sortes d'informations (notamment via les technologies de l'information et de la communication, et internet).²⁰

16 - Source : Ministère de la culture.

17 - Rapport de la Cour des comptes au titre des années 2016 et 2017.

18 - Audition de Driss Khrouz, *op. cit.*

19 - Source : Ministère de la culture, 2014.

20 - UNESCO (Bangkok), 2011.

Auteurs, des acteurs incontournables à soutenir

Dans le marché éditorial national, l'édition à compte d'auteur (elle se fait à l'initiative des auteurs et à leurs frais) représente plus de 26% de la production imprimée. Selon le rapport 2017-2018 de la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud, 794 titres ont été publiés (littérature, sciences humaines et sociales). La nature même de ces publications en limite la diffusion au-delà de la ville de résidence de l'auteur ou du cercle de ses relations. Selon l'Union des Ecrivains du Maroc (UEM), plusieurs auteurs, y compris des auteurs confirmés, éditent eux-mêmes leurs livres ; ce qui représente pour eux une lourde charge ainsi qu'une source de préoccupation, car ils se trouvent dans l'obligation de combler le déficit des autres composantes de la chaîne de valeur du livre²¹. Parmi les causes qui entravent l'édition des livres, certains acteurs auditionnés soulignent le fait que la plupart des éditeurs n'ont pas de projets éditoriaux autonomes, ni les moyens d'identifier et de faire connaître des jeunes talents.

Les professionnels de l'édition sont préoccupés par des capacités financières limitées, des difficultés commerciales, ainsi que par la rareté relative des écrits ou de projets d'édition intéressants. De surcroît, les critères de sélection des manuscrits soumis manquent souvent de rigueur. Pour ce qui est des jeunes écrivains, ils doivent généralement déboursier le coût de l'autoédition (10.000 à 30.000 dh pour un millier d'exemplaires), avant de voir leur ouvrage dans une librairie²².

Librairies, un secteur en péril

Selon les professionnels auditionnés²³, le nombre de librairies dans la capitale économique du Maroc, Casablanca, a régressé de 65 en 1987 – pourtant une date emblématique du lancement de la foire du livre – à 15 en 2016. Une des plus importantes librairies encore en activité à Rabat a vu son chiffre d'affaires baisser de 25% entre 2012 et 2017 ; son activité est principalement soutenue par les ventes en période de rentrée scolaire, qui représentent 30% de son chiffre d'affaires annuel. Une des associations marocaines qui œuvrent dans le domaine de la culture/ lecture, a indiqué qu'il y avait au Maroc en 2014 moins de 750 librairies, soit une librairie pour 42.600 habitants.²⁴

L'activité des librairies est affectée par le non-respect du droit de la propriété intellectuelle, à savoir le piratage, l'importation illégale de livres et leur commercialisation à bas prix dans un circuit informel. Cela peut expliquer l'achat réduit de livres en librairie et constituer un frein à la promotion de la lecture.

Les professionnels pointent du doigt le manque de soutien à leur activité que ce soit par l'état ou par les collectivités. Il devient urgent de se pencher sur cette situation pour encourager cette activité et aider les professionnels à sauvegarder leur librairie et les

21 - Source : Union des Ecrivains du Maroc.

22 - M'Hamed Hamrouch, *Editer son livre au Maroc: le parcours du combattant, Aujourd'hui le Maroc, 2017*

23 - Auditions le 29 mars 2018 d'Abdelkader Retnani, Directeur général de la librairie « Le Carrefour des Livres », d'Ilham Zhiri, Gérante de « Imprimerie El Maârif Al Jadida », de Faouzi Slaoui, « Librairie Livre Service », et de Hammouda Bourhaleb, Directeur général du « Groupe Librairie des Ecoles ».

24 - Association Racines pour le développement culturel au Maroc et en Afrique.

innover. Soutenir les librairies, c'est soutenir l'édition et renforcer le réseau de lecture dans notre pays.

Maisons d'édition, une production modeste

Au titre de l'année 2018, 552 projets d'édition sur 943 dossiers ont bénéficié d'une subvention, pour un montant total de 9 millions de dirhams. Le programme de soutien au secteur de l'édition et du livre, mis en place en 2014, avait fixé pour objectif de soutenir les projets d'édition de livres, de favoriser les publications et ouvrages d'auteurs marocains et de contribuer à mettre le livre à la portée de tous. L'examen d'un échantillon de dossiers de subventions montre que le Ministère de la culture n'a pas prévu des procédures pour le suivi des obligations prévues dans les contrats, ni pour les éventuelles sanctions en cas de non-respect des termes de ces contrats²⁵. Par exemple, les contrats ne prévoient pas de mécanismes pour vérifier le nombre prévu d'exemplaires à imprimer et à distribuer.

Les appels d'offres concernant le domaine de l'édition et du livre ont été organisés, pendant l'année 2016, en deux phases: la première entre le 21 décembre 2015 et le 21 janvier 2016, avec l'annonce des résultats le 8 février 2016 ; et la seconde entre le 21 avril 2016 et le 16 mai 2016 ; avec l'annonce des résultats le 30 mai 2016. Cette opération de la promotion du livre et de la lecture est une bonne initiative, mais le budget qui lui est alloué est faible ; il faut donc accorder plus de moyens et introduire dans cette action des indicateurs de suivi et de mesure de ses performances.

Selon les professionnels, il existe 60 maisons d'édition au Maroc, dont une vingtaine ayant une activité régulière et publiant au moins 15 titres par an. L'axe Rabat – Casablanca se caractérise par une concentration d'éditeurs (63,45%). Néanmoins, un mouvement de dissémination de l'activité éditoriale dans plusieurs régions se dessine, surtout dans le nord (12,10%) et dans la région de Fès-Meknès (près de 10%)²⁶. Le Maroc publie chaque année quelque 3.000 nouveaux livres, tandis que le Liban (4 millions d'habitants) en publie 4.000. En France, sont publiés plus de 68.000 nouveaux titres par an (2016) ; toutefois, l'année 2018 a été décrite comme une année noire pour les librairies et les ventes de livres²⁷.

Le tirage des livres publiés est modeste : selon les professionnels auditionnés, le tirage moyen d'un livre est passé de 2.000 exemplaires il y a quelques années à 550 actuellement. Et, le plus souvent, la publication se limite à une seule édition. En outre, 20% des titres publiés n'ont pas fait l'objet d'un dépôt légal ; 25% de la production imprimée se fait à compte d'auteur. Cette situation persiste, malgré l'initiative du Ministère de la culture de consacrer un budget annuel au soutien de l'édition et du livre : en 2016-2017, ce budget a permis la publication de 423 titres.

²⁵ - Rapport de la Cour des comptes au titre des années 2016 et 2017.

²⁶ - Fondation du Roi Abdul Aziz Al-Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines, Rapport annuel sur l'état de l'édition et du livre 2017-2018.

²⁷ - Les causes sont multiples: la Coupe du monde de football ; la canicule ; une rentrée littéraire qui a été médiocre ; les manifestations des « gilets jaunes » ; Amazon qui vampirise tout ; les bibliothèques qui n'achètent plus d'ouvrages ; Netflix qui rend le public accroc aux séries télévisés. Voir la chronique de Michel Guerrin, Le roman souffre, la bande dessinée respire, Le Monde, 28 décembre 2018.

Seule la Faculté des lettres et des sciences humaines-Ain Chock, à Casablanca délivre une Licence professionnelle spécialisée dans les métiers du livre ; cette formation mérite d'être renforcée selon les recommandations des professionnels²⁸. La création de filières et de formation dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur doit être fortement soutenue. Un des aspects qui mérite justement une approche professionnelle est de recourir à des études scientifiques et à des enquêtes pour analyser les centres d'intérêt du public en matière de lecture. Cette démarche est indispensable pour adapter l'offre à la demande, et élargir ainsi le marché du livre.

La crise de l'édition est aussi une crise de la production et de création : 80% des œuvres présentées aux maisons d'édition sont à l'origine des thèses universitaires. Pour certaines catégories de livres, comme par exemple les livres policiers et les bandes dessinées, il n'existe pas, ou très peu, de production nationale, en particulier en langue arabe. Des catégories de lecteurs potentiels (enfants, adolescent) ne trouvent donc pas une offre locale. Pourtant le Maroc, par son histoire, son patrimoine et son environnement naturel, pourrait encore plus générer la création littéraire, artistique et culturelle, s'exprimant en particulier dans un livre ou toute autre œuvre écrite (notamment numérique). Ce déficit en termes de production et de création se répercute sur la transmission intergénérationnelle des valeurs culturelles et sociales nationales. Par ailleurs, le vide ainsi créé est parfois comblé par des ouvrages d'origine étrangère, qui peuvent véhiculer des idées et des conceptions incompatibles avec notre héritage. C'est, par exemple, le cas de publications traitant, de façon rigoriste et intolérante, de questions religieuses.

Animation culturelle, auteurs et ouvrages insuffisamment valorisés

Pour sa part, l'animation culturelle comprend toutes les initiatives qui visent à mobiliser des personnes et des collectivités en vue de se réapproprier leur environnement socioculturel et de favoriser le partage et l'innovation. Si des actions culturelles sont de plus en plus fréquentes dans quelques villes du Royaume, elles ne sont pas toujours orientées vers la lecture. De même, l'intervention des collectivités territoriales reste timide dans ce domaine, en dépit de leurs grandes potentialités culturelles. L'action culturelle est souvent confondue avec l'organisation de manifestations dans le domaine musical et artistique ; celles-ci sont aussi la principale forme d'intervention culturelle des collectivités territoriales.

Lire la presse écrite est une autre forme de promotion de la lecture, en vue de s'informer, d'apprendre, de se cultiver ou de se distraire. Au Maroc, la crise de la lecture n'épargne pas la presse écrite : la diminution régulière des ventes de la presse écrite est confirmée par les derniers chiffres de l'Organisme de justification de la diffusion (OJD). Cette détérioration se poursuit, malgré les subventions octroyées par l'Etat aux entreprises de presse dans le cadre d'un contrat-programme, et cela peut menacer le modèle économique de ce secteur.

28 - Parmi les modules enseignés durant les deux années de formation, on peut citer : initiation à l'environnement professionnel, organisation des espaces et gestion des documents, bibliothèque, librairie, édition, informatique professionnelle et production.

Ce déclin de la presse écrite est un phénomène international, qui est en partie imputé à l'avènement du numérique ainsi qu'à la concurrence de l'Internet et de la presse électronique. Au Maroc, selon l'Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information (WAN-IFRA), le taux de distribution des journaux est de 12 exemplaires pour 1.000 citoyens, contre 50 pour 1.000 dans des pays comme la Tunisie, l'Algérie, l'Égypte, le Liban et la Turquie. Ce taux atteint 500 exemplaires pour 1.000 citoyens à Singapour, en Finlande et au Japon.²⁹

Parmi les moyens les plus efficaces de sensibilisation à la culture de la lecture, les journaux, la radio, la télévision et les nouveaux réseaux sociaux sont particulièrement importants, avec le développement des autoroutes de l'information et des nouvelles technologies de communication. Puisque la télévision est un outil privilégié de la promotion de la lecture, des efforts ont été déployés depuis quelques années pour renforcer la présence de la culture dans le paysage audiovisuel. Certaines chaînes de télévision donnent en effet plus d'espace aux activités culturelles dans la grille de leurs programmes. Plusieurs émissions faites par des jeunes et en direction des jeunes occupent les écrans de télévision et donnent une image positive des changements qui s'opèrent dans notre pays.

Des émissions à succès, comme Sada Al-Ibdaa, animée par Mohammed Chouika, Abelhaq Najib et Meryem Khalil, Machârif que présente Adnane Yassine sur la première chaîne Al oula, ou encore les magazines culturels de certaines stations de radio, dont le magazine des cultures de Médi 1, Hibr wa qalam de la RTM, sont de bons exemples, mais encore insuffisants pour encourager la lecture. Il faut donc poursuivre les efforts déployés pour donner une place prioritaire à la lecture et à sa promotion dans le paysage audiovisuel marocain.

Prix consacrés au livre, insuffisance en nombre et en catégories

Le Prix du livre du Maroc est un prix littéraire créé le 27 septembre 1962 ; il est devenu le seul sinon le principal outil de diffusion et de soutien du livre. La version 2018 de ce prix comprend les genres suivants : sciences humaines ; sciences sociales ; études littéraires, artistiques et linguistiques ; poésie ; littérature (roman, histoire, pièce de théâtre) ; traduction ; création littéraire amazigh ; études dans le domaine de la culture amazigh ; livre pour enfants et jeunes.

A la fin de 2018³⁰, un décret confère au Ministère de la culture et de la communication l'octroi de prix honorifiques aux personnalités ayant contribué à l'enrichissement du répertoire culturel national dans les différents domaines de la création, de la littérature et de l'art. Le prix entend aussi récompenser les intellectuels et artistes marocains qui ont déployé des efforts importants pour promouvoir la culture marocaine à l'échelle nationale et internationale. Les prix seront attribués dans le cadre de manifestations culturelles organisées et soutenues par le ministère.

Dans ce même domaine, l'hôtel de la Mamounia, à Marrakech, contribue, depuis septembre 2010, au rayonnement du livre marocain au niveau national et international,

29 - <http://www.wan-ifra.org/fr/press>

30 - Décret n° 2.17.415 (15 octobre 2018) portant octroi de prix honorifiques aux personnalités ayant contribué à l'enrichissement du répertoire culturel national ; Bulletin officiel n° 6737 du 24 décembre 2018.

en décernant un prix annuel pour promouvoir le livre francophone. Le jury de ce prix est composé de sept personnalités du monde littéraire international. C'est la romancière et journaliste, d'origine marocaine, Leila Slimani, qui a été la lauréate de la sixième édition du prix pour son roman Dans le jardin de l'ogre.

Le nombre très faible des prix ainsi que leur fréquence n'encouragent pas la promotion de la lecture ni de l'écriture.

Salon international de l'édition et du livre qui devrait évoluer

Le Salon international de l'édition et du livre (SIEL), organisé pour la première fois en 1987, est un événement culturel important qui offre, d'un côté, au public marocain la possibilité d'être informé des dernières publications et de côtoyer des auteurs de livres ; de l'autre, aux auteurs et aux lecteurs de se rencontrer et d'avoir des échanges directs. Le salon se tenait tous les deux ans, puis à partir de 2004, il est devenu un rendez-vous annuel. La fréquentation du salon a connu une augmentation exceptionnelle en 2018, de l'ordre de 50% par rapport à l'année précédente ; le tableau suivant reflète cette évolution.

Année	Nombre de visiteurs du SIEL
2015	340.000
2016	370.000
2017	345.000
2018	510.000

Le succès du SIEL pourrait encore croître s'il devenait un forum annuel d'échange et de promotion effective de la lecture; cela permettrait au livre et à d'autres supports de la lecture de circuler et aux auteurs d'être proches d'un plus grand nombre de lecteurs potentiels. Mais, « la publicité qui est faite du SIEL est faible Les mesures suivantes permettraient au SIEL de faire des progrès substantiels en matière d'efficacité et de notoriété:

- un espace plus moderne et plus attrayant, offrant plus de confort aux visiteurs ;
- une organisation moderne avec une animation pour permettre aux visiteurs de vivre des expériences enrichissantes ;
- une gestion plus efficace, fondée sur des données pertinentes, des objectifs à atteindre et des indicateurs de performance ;
- un recours systématique à des enquêtes et à des études pour comprendre les attentes du public et des professionnels de l'édition ;
- une sélection rigoureuse des exposants en accord avec les objectifs définis de chaque édition ;
- une pédagogie adaptée aux groupes scolaires et aux enfants, avec un encadrement approprié.

Des initiatives de promotion de la lecture importantes, mais insuffisantes

Les principales actions et initiatives prises pour promouvoir la lecture, au niveau national, régional et local, sont présentées de façon non exhaustive, mais elles permettent d'illustrer les efforts déployés par différents acteurs et d'en connaître les résultats obtenus ainsi que les contraintes existantes.

Les efforts déployés par le Maroc, en particulier depuis les années 2000, en faveur de l'accès à la lecture, se sont traduits par la création ou la rénovation des grandes bibliothèques publiques, patrimoniales et nationales, de musées, de grands théâtres, de complexes culturels et de médiathèques. Ces résultats des politiques de l'État ont été obtenus par les actions du Ministère de la culture, en collaboration avec d'autres départements ministériels et les collectivités locales. D'autres formes de partenariat concernent de nombreuses réalisations culturelles dans le cadre de grands projets d'urbanisme. L'application des lois régissant la conservation du patrimoine culturel, ainsi que la coopération dans le domaine de la restauration, de la préservation et de la réhabilitation de ce patrimoine portent aussi témoignage de ces efforts.

Les instituts et les centres culturels des représentations diplomatiques jouent un rôle significatif dans l'accès aux langues, aux loisirs culturels et à la lecture. Leur rayonnement se limite toutefois aux grandes villes. Ainsi, l'Institut Français du Maroc est présent dans 12 villes et offre sur chacun de ses sites des moyens importants de lecture grâce à différents supports³¹.

Par ailleurs, la coopération entre le Maroc et la France a permis aussi de lancer, au début des années 2000, le Projet d'appui à la lecture publique, grâce au Fonds de solidarité prioritaire³². C'est ainsi que 20 médiathèques ont été ouvertes dans des chefs-lieux de régions pour promouvoir des sites culturels de proximité, tandis que le Ministère de la culture a commencé, à partir de 2012, à aménager des espaces culturels, de loisirs et de lecture pour les jeunes dans plusieurs villes et communes rurales.

Les infrastructures culturelles existantes, dont la contribution est fort appréciée, ne peuvent pas prétendre satisfaire tous les besoins ; leur offre de service ne répond pas aux mutations des attentes des citoyens. Il convient alors d'envisager de nouvelles offres de services en partenariat avec les associations et la société civile pour encourager les citoyens à y participer en s'adonnant à différentes activités (projection de films, soutien scolaire, recherche d'emplois).

31 - Audition de Driss Khrouz, le 4 octobre 2018.

32 - Le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) est un programme d'aide publique au développement du Ministère français des Affaires Étrangères. Il a financé des projets ou des programmes de développement dans les domaines institutionnel, social, culturel et de recherche, dans les pays relevant de la "zone de solidarité prioritaire" ; celle-ci comprend une soixantaine de pays parmi les moins développés en termes de revenu et n'ayant pas accès aux marchés des capitaux, situés pour la plupart en Afrique et dans la région des Caraïbes. Les pays du Maghreb font partie de cette zone depuis 2001. Ce programme soutient des projets pluriannuels, fondés sur une démarche partenariale et répondant à une politique d'intérêt général.

Les initiatives du Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Le Ministère de l'éducation nationale a lancé le projet « Lecture pour la réussite », qui a fait appel à l'université marocaine et à la recherche scientifique. Le laboratoire des sciences cognitives de l'université Sidi Mohamed Ben Abdellah à Fès a effectué des recherches sur la conception de nouveaux outils pour mettre en place des programmes de lecture, qui peuvent contribuer à la réforme du système éducatif. Ce laboratoire a produit, dans le domaine de la lecture, deux thèses et trois études.³³ Une des thèses a permis d'élaborer une équation mathématique qui mesure la lisibilité et la complexité d'un texte scolaire en arabe. Ce type de recherche permet aux responsables des programmes scolaires de disposer de nouveaux outils pour promouvoir la lecture.

Dans le cadre du projet « Lecture pour la réussite », une première expérience a été menée entre 2015 et 2017, en première et deuxième années de 90 écoles primaires. Cela a conduit à la rénovation des curriculums et des manuels scolaires, ainsi qu'à des sessions de formation. Ayant donné des résultats satisfaisants, cette première expérience, elle sera généralisée, à partir de l'année scolaire 2018-2019, en troisième et quatrième années de l'enseignement primaire.

Le ministère s'est aussi engagé dans le projet de coopération dans le monde arabe, « Arabic Reading Challenge », qui a pour but d'inciter les enfants et les jeunes à lire. Dotée d'importants moyens financiers, cette initiative de promotion de la lecture s'adresse aux écoles et aux universités, qui sont invitées à adhérer au projet et à participer à la compétition. L'ambition de ce projet est d'inciter un million d'enfants et de jeunes à lire 50 livres durant une année scolaire. En 2018, une Marocaine « Meriem Amjouné », de 9 ans, a remporté, le titre du « défi de lecture arabe » (Arab Reading Challenge).

Ce concours de lecture a été organisé dans plusieurs pays pour choisir les candidats qui participeront à la finale du prix à Dubaï ; la jeune marocaine, lauréate du prix, aurait lu et synthétisé une cinquantaine de livres lors de la compétition nationale.

Les activités des académies régionales d'éducation et de la formation (AREF)

Les Académies régionales d'éducation et formation (AREF) mènent aussi des activités de promotion de la lecture. Dans le cadre du projet Arabic Reading Challenge, elles établissent la liste des établissements privés et publics adhérant à ce projet. Leur nombre est encore faible, mais il devrait croître dans l'avenir.

Il convient toutefois de noter que:

- la portée de ces initiatives est encore limitée, à cause du faible nombre des élèves qui en bénéficient, et de la qualité des activités ;

33 - Audition de Benaïssa Zarhbouch, Directeur du Laboratoire des sciences cognitives de l'université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, le 19 juillet 2018.

- l'action des AREF ne relève pas d'une politique bien établie et orientée sur les résultats ; il manque en effet un plan Ministère des Habous et des affaires islamiques

Le Ministère est chargé depuis l'an 2000 d'un programme d'alphabétisation au sein des mosquées. Ce département est devenu aujourd'hui le principal opérateur dans le domaine de l'alphabétisation au Maroc. Le programme s'adresse aux citoyens qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont abandonné l'école ; il réserve 80% de ses disponibilités aux personnes âgées de moins de 49 ans. Les femmes constituent 90,54% des bénéficiaires et les personnes issues du monde rural en représentent 45%.

Le programme d'alphabétisation a recours à la télévision et Internet et les apprenants bénéficient d'une alphabétisation de base, d'une alphabétisation fonctionnelle qui s'inscrit dans une approche de développement, ainsi que d'une capacité à lire et à apprendre tout au long de la vie. En 2006, le Ministère des Habous et des affaires islamiques a créé une structure centrale pour l'encadrement et la coordination, avec des services déconcentrés au niveau des régions et des provinces. Pour l'année scolaire 2017-2018, les données recueillies montrent que parmi les bénéficiaires de ce programme, 5% sont des hommes et 95% des femmes. Alors que dans le milieu carcéral, seulement 1% des personnes sont concernées, le monde rural fournit 48% des bénéficiaires de ce programme, contre 51% pour le milieu urbain.

Le ministère énumère un certain nombre de difficultés:

- les possibilités d'extension du programme dans le monde rural restent limitées ;
- la participation des hommes est très faible dans les programmes d'alphabétisation ;
- l'incapacité de répondre à la demande des personnes ayant des besoins spécifiques ;
- les ressources sont insuffisantes pour développer l'apprentissage tout au long de la vie ;
- les crédits disponibles ne permettent pas encore l'extension et l'accélération du programme.

Cependant, ce programme d'alphabétisation ne manque pas d'ambition et en particulier sa contribution à la promotion de la lecture serait d'autant plus marquante si on remédie:

- à l'absence d'un recours systématique à des études scientifiques (socio-économiques, sociologiques, pédagogiques) pour identifier les besoins spécifiques des apprenants et pour concevoir une offre de programme adaptée à chaque catégorie ;
- à l'absence d'un tableau de bord, avec des indicateurs précis, pour évaluer les performances du programme et mesurer son impact réel sur les apprenants et sur le développement du pays ;
- au faible degré d'innovation (mise en place des outils et des applications numériques) ;
- à la faible participation des hommes.

Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA)

De création récente (en 2013), l'ANLCA est dotée d'un conseil d'administration, présidé par le Chef du gouvernement, réunissant les représentants des principaux acteurs de la lutte contre l'analphabétisme (ministères, organismes publics, syndicats, société civile et secteur privé). La mission principale de l'ANLCA est de mettre en place une stratégie nationale de lutte contre l'alphabetisme et de coordonner les actions des différents intervenants dans ce domaine. L'objectif de ces actions est de réduire le taux d'analphabétisme au Maroc, qui atteint, selon les derniers chiffres du Haut-Commissariat au Plan, 32% de la population âgée de 10 ans et plus (44,7% en milieu rural)³⁴. Il est difficile à l'heure actuelle d'établir le bilan d'une jeune institution comme l'ANLCA, qui a pris un certain temps pour mettre en place ses structures et qui dispose d'un effectif et de moyens financiers limités.

L'ANLCA compte à son actif quelques projets innovants dans le domaine de l'alphabetisation fonctionnelle. Un premier programme est destiné aux personnes actives dans certains secteurs productifs ; un deuxième concerne le développement d'une application mobile dénommée Alpha Nour dont la vocation est de faciliter l'apprentissage des artisans. L'ANLCA rétablit ainsi le lien entre la maîtrise de la lecture et le développement économique et social. De même qu'elle met en relief les potentialités du numérique dans la promotion de la lecture. Les programmes d'alphabetisation conçus au sein de l'ANLCA ont principalement pour but de faire progresser les apprenants et apprenantes du statut d'analphabète à celui d'une personne sachant lire et écrire, capable de déchiffrer les textes qui font partie de leur quotidien. Mais une telle situation peut sans doute avoir des ambitions plus grandes, notamment en ce qui concerne la promotion de la lecture.

Le Temps du livre, une initiative institutionnelle novatrice

En 2004, le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse avait lancé la campagne « le Temps du livre », destinée à collecter des livres pour les bibliothèques des maisons de jeunes. Depuis, des lieux de lecture ont été aménagés pour accueillir des jeunes avides d'escapades intellectuelles. Des clubs de lecture ont été créés et un prix national récompensait les bons lecteurs. Les dons pouvaient être remis directement aux maisons de jeunes, aux délégations du département ministériel précité ou dans des lieux aménagés dans les grandes places des principales villes. Cette initiative visait à donner une seconde vie aux livres usagés et à encourager la lecture. Elle a donné des résultats prometteurs, puisque quelques jours avant la fin de la campagne de collecte des livres, ce département avait reçu près de 132.000 ouvrages, remis par des institutions publiques, des sociétés privées ou

34 - Au terme de l'année 2016, 8,5% de la population âgée de 25 ans et plus, ont atteint le niveau supérieur des études, contre 7,9% en 2015. Cette proportion est plus élevée chez les hommes (10,6%, en 2016, contre 9,8% en 2015) que chez les femmes (6,6% contre 6,2% en 2015). Pour ceux qui ont atteint le niveau secondaire (collégial ou qualifiant ou post secondaire) ils représentent 24,0% contre 23,8% en 2015. Le reste de la population, soit 44,0% n'a jamais fréquenté un établissement scolaire ou est illettré (57,9% pour les femmes et 28,2% pour les hommes), HCP, Les indicateurs sociaux du Maroc, édition 2018, p. 33.

des particuliers³⁵. Cette innovation aurait sans doute fortement contribué à la promotion de la lecture, si elle avait été étendue. D'autre part, le département de la culture a mis en place un certain nombre de projets culturels pour pallier la défection des communes et municipalités : construction de plusieurs maisons de la culture, en partenariat avec la Communauté Européenne, conception et organisation de festivals, restauration des sites et monuments historiques, création de musées régionaux, caravane du livre, etc. Tout cela ne peut néanmoins remplacer l'intervention des communes, tant le chantier est énorme et nécessite des moyens financiers considérables.

Initiatives régionales limitées

Afin de promouvoir la lecture, la région de Casablanca-Settat a décidé d'octroyer quatre prix littéraires. Il s'agit d'une initiative en partenariat avec l'Union professionnelle des éditeurs du Maroc. Ces quatre prix littéraires récompensent une œuvre essayiste, qui peut être sociologique, anthropologique, socio-politique, ou un écrit romanesque. La volonté de la région de Casa-Settat est de faire connaître celles et ceux qui, par leur talent et/ou leur patriotisme, donnent tout son sens à la notion de citoyenneté. La remise des quatre prix s'est faite lors du Salon international de l'édition et du livre de Casablanca (SIEL), en février 2019.

Il devient donc urgent, pour les collectivités territoriales, d'intégrer dans leur stratégie de développement local des villes et des villages le volet culturel, notamment pour promouvoir la lecture.

Une société civile engagée dans la promotion de la lecture

Au niveau de la société civile, quelques associations sont à l'origine de plusieurs initiatives qui visent à promouvoir la lecture. Les auditions avec des acteurs du monde associatif ont permis de relever les actions suivantes :

- création et soutien de clubs de lecture, notamment dans l'enseignement primaire et secondaire, et dans les universités;
- organisation d'activités et de programmes de lecture dans les bibliothèques publiques et scolaires, les maisons de jeunes, les colonies de vacances d'été, les centres de protection de l'enfance, les établissements pénitentiaires, le monde rural;
- organisation de caravanes de lecture dans les villes et les campagnes ; il convient de signaler le cas d'un établissement bancaire, qui profite de ses déplacements par autobus dans les souks, pour mener des campagnes de proximité et de promotion des livres dans les écoles rurales (prêt de livres aux enfants) ; c'est là un exemple de partenariat réussi entre le secteur privé et la société civile ;
- organisation de sessions de formation pour promouvoir la lecture chez les jeunes ;
- octroi de prix, par exemple, pour le concours national de la lecture et les jeunes auteurs, ainsi qu'un prix régional de la lecture (Casablanca) ;

35 - Source : Ministère de la jeunesse et du sport.

- organisation du colloque national sur la lecture et le livre en 2015 ;
- lobbying auprès des pouvoirs publics, notamment la présentation en avril 2016 d'une motion au Chef du gouvernement pour la l'ouverture et pour la mise à niveau des bibliothèques dans les établissements scolaires ; et d'une autre motion au Ministre de l'éducation nationale en 2017 afin de faire de la lecture une priorité nationale.

A l'initiative de l'Association Jeunes Leaders Marocains de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Hassan 1^{er} de Settat (Fsjes), des groupes de jeunes distribuent en libre-service des livres, magazines ou journaux, que tous les usagers peuvent emprunter le temps d'un trajet de tramway dans les stations de ce dernier à Casablanca.

Certaines ONG et citoyens cherchent à développer la culture de la lecture, grâce à des opérations de sensibilisation ou de dotation d'ouvrages. On citera, par exemple, l'Association marocaine pour la solidarité et le développement durable, qui est une association d'étudiants de la Faculté des Sciences de Rabat, travaillant dans le domaine du développement socio-économique. L'association a financé une salle culturelle Entr'act dans la commune rurale de Sidi Moussa El Majdoub (province de Mohammedia) qui se compose de trois espaces modulables : un espace lecture, un espace théâtre et projection et enfin un espace ateliers. Cette association a contribué au financement d'autres actions socioculturelles, comme la distribution de plus de 500 cartables à des enfants de familles démunies.

Dans le monde rural, une autre ONG, l'Association d'appui aux bibliothèques rurales, créée en juin 1999 à Rabat, soutient le secteur des bibliothèques (publiques et scolaires). convaincre les décideurs en faveur de la création des bibliothèques en milieu rural.

Depuis sa création, l'Association a construit huit bibliothèques scolaires, cinq petites bibliothèques publiques, cinq bibliothèques dans les maisons des étudiants. Elle a organisé plusieurs sessions de formation ainsi que des activités autour de la lecture de livres et la distribution de cadeaux. Elle a également été sollicitée pour la mise en place de 39 espaces de lecture dans des écoles rurales et de deux bibliothèques scolaires.

Concernant les initiatives qui encouragent les citoyens à lire pendant qu'ils utilisent les transports, on peut mentionner l'initiative Qra Tewel, lancée en 2015 dans le tramway de Casablanca. Les voyageurs empruntant ce tramway, durant une semaine, auront la possibilité de profiter gratuitement d'un fonds de 5.000 livres. Journaux et magazines sont également proposés gracieusement par la société de transport. Les voyageurs sont également invités à faire des donations de livres ou à procéder à l'échange de ceux-ci. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre la société Casa Tramway et l'association du cercle des citoyens de l'Université Hassan 1^{er} de Settat. Il bénéficie également du soutien du Ministère de la culture, de l'Institut royal de la culture amazighe, du Ministère des Habous et des affaires islamiques et de l'Institut Français de Casablanca. Dix stations seront équipées de bacs contenant les livres, qui seront répartis sur l'ensemble des tronçons reliant la station de Sidi Moumen à celles de Ain Diab et de la Faculté des lettres et des sciences humaines- Ain Chock.

Le Réseau de la lecture au Maroc est une ONG créée en 2013 ; c'est un collectif d'associations qui milite pour enraciner et promouvoir le livre et la lecture dans la vie quotidienne des Marocains. Le réseau organise chaque année le Prix national de la lecture qui vise à « consacrer la place de la lecture au sein de la société »³⁶. Le concours est ouvert aux jeunes âgés de 8 à 24 ans, qui doivent fournir la liste des livres lus durant l'année, en précisant leurs titres, les noms de leurs auteurs et de leurs maisons d'édition, ainsi que la date de leur publication. Les participants doivent également soumettre un texte d'environ 500 mots, dans lequel ils ou elles restituent l'épilogue d'un livre de leur choix, en s'inspirant de leur propre imagination ; ils ou elles doivent également participer à une rencontre avec le jury, composé de membres du réseau, de professeurs et d'écrivains. Les résultats sont annoncés lors d'une cérémonie organisée dans le cadre du SIEL à Casablanca ; une douzaine de lauréats sont choisis parmi six catégories d'âge. Le réseau vient de lancer la 5ème édition du Prix national de la lecture 2019, organisé en collaboration avec Aleef, qui est un club de lecture. Ce dernier a pris une autre initiative appelée Parrain de lecture, dont le but est de cultiver la propension à lire chez les enfants. Dans ce cadre, un parrain choisit un enfant, qu'il accompagne pendant une heure pour découvrir un livre, lequel lui est finalement offert.³⁷

Deux autres initiatives, Biblio-plage à Agadir et à El-Jadida, consistent à organiser durant l'été des activités de lecture dans des bibliothèques de plage. A cet effet, des centaines de livres sont offerts, mais aussi beaucoup de débats se tiennent sur le citoyen marocain et la lecture. Cette manifestation est ponctuée par des rencontres autour de la poésie, du roman et de la peinture, animées par des écrivains et des intellectuels de différents horizons, en arabe, en amazigh, en français, en espagnol et en anglais. La ville d'El-Jadida a abrité, durant le mois août 2018, la 4^e édition de la Biblio-plage sur le thème « Lecture, voyage et découverte ».

Quant à l'expérience du réseau des cafés littéraires au Maroc, ce dernier a été lancé en 2002 et a poursuivi ses activités jusqu'en 2014, dans un ancien cadre associatif, à savoir l'Association Achouâla au quartier Yaâcoub Al Mansour ; sept cafés ont été créés à partir de juin 2015 pour atteindre le nombre de 32 après trois ans. Les cafés littéraires sont une ouverture sur les espaces culturels et consistent à attirer un public, qui n'est pas habitué à la lecture.

Le développement technologique a permis un accès large et facile des personnes non-voyants et malvoyants à la lecture³⁸. En effet, la création d'un alphabet tactile est une clé de l'alphabétisation, qui permet aux personnes aveugles ou malvoyantes d'acquérir des connaissances dans tous les domaines. Une technique très sollicitée par de nombreux pays. Très vite adoptée et adaptée à toutes les langues, aujourd'hui, elle est intégrée à des logiciels et matériels que l'on peut connecter à des micro-ordinateurs, des Smartphones

36 - Audition de Aziz Daddane, dirigeant d'entreprise (S2M), poète et acteur associatif et culturel, le 7 juin 2018.

37 - *Idem* (note 48).

38 - Les principaux moyens et les formes de lecture pour les personnes sont les suivants :

- le braille,
- la communication tactile,
- l'affichage de texte en gros caractères,
- les formes de communication améliorée et alternative à base de supports audio.

ou des tablettes. Beaucoup de maisons d'éditions à travers le monde œuvrent, aujourd'hui, pour la vulgarisation de cette technique d'écriture pour la rendre plus accessible aux usagers non-voyants. L'Association Roa, en partenariat avec le Ministère de la communication, a ouvert, en novembre 2014, un espace dédié aux publications en «Braille» pour les non-voyants et malvoyants³⁹. Cet espace, au siège du ministère, facilite l'accès des non-voyants et malvoyants à la connaissance et à l'acquisition de nouvelles compétences. Cette initiative intervient en application du Traité de Marrakech pour faciliter cet accès. Une étude réalisée par l'Association marocaine pour la réadaptation des déficients visuels (AMARDEV)⁴⁰ confirme qu'un alphabet tactile est un outil-clé pour cet accès. Plusieurs maisons d'édition dans le monde sont impliquées dans la vulgarisation de cette technique de lecture et d'écriture pour les non-voyants. Les technologies de l'information offrent de nouvelles perspectives pour l'autonomie des mal-voyants et non-voyants, grâce aux logiciels de conversion sonore qui favorisent l'accès à plus de contenus ainsi qu'aux moteurs de recherche dans différentes langues. Cela permet, dans une certaine mesure, de répondre à la pénurie d'édition en Braille.

En conclusion, l'expérience de la société civile dans la promotion de la lecture est assez riche pour donner des orientations pour des actions futures. Cette expérience nécessite une évaluation objective et un élargissement de sa portée ; elle mérite aussi un soutien, aussi bien de l'Etat que du secteur privé. Le partenariat bipartite ou tripartite (entre l'Etat, le secteur privé et la société civile) ne peut qu'avoir des retombées positives sur la promotion de la lecture.

39 - Source : Ministère de la culture et de la communication.

40 - Accessibilité aux filières de l'enseignement supérieur et perspectives d'autonomisation. Rapport de recherche sur la situation des malvoyants et non-voyants de l'Université Hassan II à Casablanca, 2014.

II. Benchmark

La tendance à moins lire, en particulier des livres, a été soulignée dans plusieurs pays. Si les gens lisent encore, ils lisent moins de livres ; les séquences de lecture, notamment chez des jeunes, deviennent de plus en plus courtes, souvent liées à leurs échanges écrits sur Internet, et elles sont très liées à la sociabilité⁴¹. A titre d'exemple, la France se situe, selon les résultats du Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS, 2016), au-dessus de la moyenne des 50 pays participants, à savoir 500 points, mais au 34^e rang, quasi à la dernière place, en Europe.

Outre des causes de ce déficit de lecture, qui peuvent être particulières à tel ou tel pays, on est obligé de prendre en considération, d'une part l'évolution technologique et son impact sur les modes de lecture, et d'autre part le changement même du paradigme de la lecture et la polysémie du terme lecture. En effet, ce terme signifie à la fois l'action et le fait de savoir lire, de déchiffrer visuellement des signes graphiques (enseignement élémentaire), ainsi que la prise de connaissance du contenu d'un texte écrit pour le comprendre et l'interpréter, à des fins d'information ou de distraction. En outre, dès le début des années 2000, le terme de littératie a été largement utilisé dans les débats portant sur la problématique de lecture au niveau international. De fait, l'UNESCO a proclamé la décennie 2003-2012 comme celle de la littératie ; en définissant celle-ci comme « la capacité d'identifier, de comprendre, d'interpréter, de créer, de communiquer et d'utiliser du matériel imprimé et écrit, dans des contextes variables. Il suppose une continuité de l'apprentissage pour permettre aux individus d'atteindre leurs objectifs, de développer leurs connaissances et leur potentiel et de participer pleinement à la vie de leur communauté et de la société tout entière. »⁴²

Pour sa part, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définit la littératie comme étant « la compréhension, l'utilisation et la réflexion sur des textes écrits, dans le but d'atteindre ses objectifs, parfaire ses connaissances, accroître son potentiel et participer à la vie sociale. Elle est une aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités »⁴³.

Parmi les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, l'objectif 4 concerne les processus pédagogiques – en termes d'acquisition efficace des compétences de base, mais également d'apprentissage pertinent en matière de participation civique, de vie sociale et culturelle, et d'emploi. Cet objectif intéresse aussi la formation de l'enseignant et le développement professionnel continu ; l'évolution des programmes

41 - Sylvie Octobre, *Deux pouces et des neurones. Les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique*. Paris, La Documentation Française, coll. « Questions de culture », 2014.

42 - UNESCO, 2004.

43 - OCDE et Statistique Canada (2000). *La littératie à l'ère de l'information. Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes*. Paris, France / Ottawa, Ontario, Organisation de coopération et de développement économiques.

scolaires et la manière de concevoir l'enseignement et le matériel d'apprentissage, la gestion scolaire et l'évaluation des acquis.

Par conséquent, il a paru utile de mentionner quelques bonnes pratiques de promotion de la lecture, au niveau international. Le choix s'est porté sur quelques pays, qui ont développé des politiques et des programmes spécifiques pour promouvoir la lecture à l'aide d'instruments adaptés. Certains enseignements utiles, tirés de ces bonnes pratiques, pourraient servir dans le contexte marocain.

Institutionnaliser la lecture

Pour promouvoir la lecture, les Émirats Arabes Unis ont adopté une loi sur la lecture, qui encourage le secteur privé à investir dans la création de bibliothèques et de centres culturels ; crée un fonds national pour appuyer les initiatives en matière de la lecture publique ; ou encore qui supprime les taxes sur l'impression de livres. En d'autres termes, la loi va encadrer tous les efforts déployés pour améliorer la lecture au sein de la communauté, et pour encourager l'apprentissage durant toute la vie. Cela débute dès le plus jeune âge, puisqu'une trousse contenant les éléments indispensables sera fournie pour les nouveau-nés et les enfants. La loi oblige le gouvernement à intervenir très tôt, en fournissant une mallette éducative pour promouvoir la lecture et le savoir dans les écoles, les universités, les fondations, les foyers, c'est-à-dire dans l'ensemble du pays.

L'intention finale est de faire de la lecture une habitude quotidienne pour les gens et que les institutions compétentes puissent traduire la loi en une réalité. C'est pourquoi cette la législation vise à valoriser, dans les services publics autant que dans les cafés et les centres commerciaux, la promotion du livre, en offrant aux visiteurs de ces lieux quelques pages qu'ils auront plaisir à lire. Les livres commercialisés seront proposés à des tarifs attractifs pour inciter les gens à se les procurer.

Développer la lecture publique via des contrats entre l'Etat et la région

Afin de développer la lecture publique en France, le Bureau de la lecture publique favorise une politique fondée sur les relations contractuelles entre partenaires, issus des secteurs public ou privé. A cet effet, des contrats territoire-lecture (CTL) sont des conventions pluriannuelles entre l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs pour le développement de la lecture publique. Les CTL encouragent les synergies locales entre les acteurs des politiques culturelles, éducatives et sociales, en faveur du développement de la lecture, en particulier dans les territoires les plus défavorisés.

L'attention du Bureau de la lecture publique se porte sur les jeunes, afin de développer chez eux le goût de la lecture et la citoyenneté ; cela permet aussi de lutter contre l'illettrisme. Le bureau coordonne ainsi l'opération «Premières pages» pour encourager le goût de la lecture et lutter contre l'illettrisme, un programme national d'éveil à la lecture, visant à offrir à toutes les familles ayant accueilli, au cours de l'année, un nouvel enfant (naissance ou adoption), un album illustré. Ce partenariat a été développé depuis

2009 avec la Caisse nationale des allocations familiales⁴⁴ (CNAF) dans trois départements pilotes. Un guide pour parents et enfants handicapés ou ayant des difficultés de lecture a été élaboré. Parallèlement à son action propre, le bureau soutient des associations nationales de développement de la lecture pour les jeunes, souffrant d'un handicap ou issus de milieux défavorisés.

Encourager la lecture au sein des familles grâce au don de livres

En 1992, au Royaume Uni, BookTrust UK (une ONG éducative indépendante)⁴⁵ a lancé Bookstart, un programme éducatif intégré, intergénérationnel, avec une attention particulière pour la petite enfance, mis en œuvre à domicile et à l'échelle du pays. Les enfants du préscolaire ainsi que leurs parents ou tuteurs sont la cible de ce programme. Il concerne plus de 2,5 millions d'enfants par an. Son objectif est d'entretenir une culture de l'apprentissage à domicile, en encourageant parents et tuteurs à partager et/ou lire des livres, récits et poèmes avec leurs enfants, dès le plus bas âge. BookTrust UK fournit aux familles diverses ressources d'apprentissage thématiques en fonction de l'âge, qui renforcent le développement psychosocial, cognitif, linguistique ainsi que le niveau d'alphabétisation des enfants. La mise en œuvre du programme dépend largement des parents ou des tuteurs ; d'où les efforts pour en faire des éducateurs efficaces. A cet égard, BookTrust UK travaille en étroite collaboration avec le personnel des bibliothèques locales, les équipes et les praticiens de la santé de proximité, pour accompagner parents ou tuteurs dans la promotion de la lecture.

Le numérique au service de la lecture et de sa promotion

CODE-Éthiopie⁴⁶ est une ONG locale, créée en 1994 et partenaire de l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement. L'utilisation et la création de livres électroniques dans le cadre du programme Livres électroniques et alphabétisation familiale (eBFLP), initié par l'Éthiopie, constituent une approche prometteuse pour résorber le manque de livres de lecture dans les zones rurales et les environnements multilingues d'Éthiopie. A ce jour, CODE-Éthiopie a ouvert 97 bibliothèques communautaires en zone rurale, afin de promouvoir la vie culturelle, sociale et économique des communautés.⁴⁷ Les objectifs du programme eBFLP sont :

44 - Frédéric Mitterand, *Présentation des propositions pour le développement de la lecture. Département de l'information et de la communication, Ministère de la culture et de la communication, 30 mars 2010, www.culture.gouv.fr.*

45 - United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland. *Bookstart, Fostering a culture of reading and writing, op. cit., p. 90.*

46 - *Idem, p. 32.*

47 - *De mai 2014 à juin 2015, onze ateliers ont été organisés dans trois bibliothèques communautaires pilotes. Chaque atelier a réuni en moyenne 20 enfants et leurs familles. Au total, 91 participants y ont pris part en un an (certains ayant suivi plusieurs ateliers). Le projet a eu un impact considérable sur les enfants : l'analyse des données collectées fait en effet apparaître une sensibilité accrue des enfants à l'écrit. En outre, les données des bibliothèques montrent un nombre accru de visiteurs dans les trois bibliothèques communautaires pilotes, signe du regain d'intérêt des adultes pour les activités proposées.*

- de mettre des supports préscolaires numériques de qualité, en langue maternelle, à la disposition des enfants ruraux et de leurs familles ;
- de concevoir, publier et distribuer des supports d’alphabétisation de base, adaptés au contexte culturel et linguistique ;
- d’impliquer les parents dans les activités scolaires de leurs enfants et leur apprendre comment l’enfant grandit, se développe et apprend ;
- d’amener les parents à utiliser les ressources des centres d’apprentissage communautaires et de favoriser la formation de réseaux et d’entraide communautaire.

Actions associatives : plaisir de lire, plaisir de partager

« Lire et faire lire » est une association et un programme dédiés en France à la lecture et à la solidarité intergénérationnelle⁴⁸. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre pour stimuler chez les enfants le goût de la lecture. Des séances de lecture sont organisées en petits groupes, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l’année scolaire, avec pour objectifs de communiquer le plaisir de lire et de favoriser la rencontre entre générations. Une des caractéristiques de ce programme est en effet le lien intergénérationnel, puisque le lecteur doit être âgé d’au-moins 50 ans lors de son inscription au programme ; ce lecteur est assuré par l’association lors de ses interventions et de ses déplacements.

Le programme s’adresse aux enfants inscrits dans différents établissements scolaires. Le lecteur intervient au minimum une fois par semaine et s’engage, après un essai d’un mois, jusqu’à la fin de l’année scolaire. En France et dans les départements d’Outre-Mer (Martinique, Guadeloupe et Réunion), on compte 155 coordinateurs départementaux au service de 11.073 structures d’accueil de 17.962 lecteurs.⁴⁹

« Silence, on lit » ou faire de la lecture une pratique quotidienne

Cette pratique fut mise en œuvre en Turquie, à l’initiative d’un professeur, en 2001, et instaurée dans le lycée turc et francophone d’Ankara. Chaque jour à 13h35, une sonnerie douce déclenche une période de 20 minutes au cours de laquelle les élèves, mais également les enseignants ou les personnels administratifs et techniques, se plongent dans la lecture de livres. Il s’agissait de lire des romans et pas des livres de classe, de façon à « donner le goût de la lecture, en espérant que les lecteurs aient ensuite envie de terminer de lire leur roman dans l’autobus ou chez eux. On souhaite aussi que les jeunes se prêtent et échangent leurs livres »⁵⁰. La mise en place de l’opération avait été soigneusement préparée après l’acquisition massive de livres par la bibliothèque de l’établissement scolaire ainsi que par un accord avec la commune, afin que les élèves reçoivent une carte gratuite d’accès à la bibliothèque municipale. Des navettes entre l’établissement et la bibliothèque avaient même été mises en place. Les parents étaient

48 - <https://www.lireetfairelire.org>

49 - Situation en juin 2017.

50 - www.livresdefrance.com.

associés à l'opération parce qu'ils étaient encouragés à acheter un livre à leur enfant ; une liste de 25 titres leur était même proposée pour chaque niveau scolaire. Les auditions organisées par la Commission ont révélé que deux écoles à Casablanca ont repris cette pratique avec succès.

Encourager la lecture en milieu carcéral

Le Ministère de l'éducation et de la culture (MEC) et l'Administration nationale de l'éducation publique (ANEP⁵¹) de l'Uruguay ont pris ensemble l'initiative de conduire des projets éducatifs en milieu carcéral, portant sur des thèmes divers et ayant plusieurs objectifs (santé, vie familiale, formation professionnelle, alphabétisation, réinsertion sociale, etc.). Après l'entrée en vigueur, en 2005, de la loi sur l'humanisation du système pénitentiaire, qui met l'accent sur les bienfaits de l'éducation en milieu carcéral, ce type de formation a commencé à voir son importance reconnue à plus grande échelle. Depuis sa création en 2007, la Commission de soutien à l'éducation en prison (CAEC) s'est employée à améliorer et à élargir l'offre éducative dans les prisons du pays, au moyen d'ateliers, de cours et de programmes d'alphabétisation destinés aux détenus. Les progrès accomplis depuis 2005 en matière d'éducation en milieu carcéral ont été marquants, aussi bien dans l'apprentissage tout au long de la vie que dans la protection du droit à l'éducation pour tous au sein de la société uruguayenne.

IKTEB, des ateliers d'écriture pour faire aimer la lecture

En Tunisie, l'association Arselan, en partenariat avec la société Estifada, mettent en œuvre le projet IKTEB, afin de rendre attractifs le livre et les activités d'écriture. Dans le cadre du projet Tfanen-Tunisie créative pour le renforcement du secteur culturel, les deux partenaires se donnent pour objectif d'attirer les enfants et les jeunes vers le livre. Le projet s'appuie sur une plateforme web/mobile de création et de diffusion de livres numériques, par et pour les enfants, KISSA, développée par la Startup Estifada.

Les activités du projet IKTEB portent non seulement sur la prise de conscience chez les enfants de l'importance de la lecture et de la production écrite, mais aussi sur le développement d'outils pédagogiques pour organiser des ateliers ludiques d'écriture, la création et la diffusion d'histoires par et pour les enfants (grâce à l'utilisation de la digitalisation et des technologies de l'information et de la communication). Le premier Bootcamp d'écriture a été organisé à Sousse, les 11 et 12 février 2018, dans les locaux de l'Ecole Pluridisciplinaire Internationale. Les participants ont pris part à des activités ludo-éducatives pour développer leurs aptitudes créatives. Les enfants ont pu dessiner, écrire, imaginer des histoires dans le cadre d'ateliers. En partenariat avec des pédagogues, on a ainsi pu amener progressivement les jeunes à créer leur histoire. La dernière partie du Bootcamp a été consacrée à découvrir la plate-forme KISSA et à y insérer les réalisations des enfants dans la création de livres.

51 - *Fostering a culture of reading and writing, op. cit., p. 141.*

Les exemples qui précèdent ont mis en relief :

- la nécessité d'une mobilisation en faveur de la promotion de la lecture de toutes les parties prenantes, car c'est une cause prioritaire pour le développement de la société ;
- l'importance de l'encouragement précoce des compétences linguistiques dans un mode ludique et lié au quotidien des enfants, en vue de développer ultérieurement la compétence en lecture ;
- la promotion de la lecture n'est efficace que si elle s'adresse à des groupes précis ou si elle corrige de déficits bien identifiés ;
- l'importance des démarches favorisant l'interaction intergénérationnelle, au sein de la famille et de la société, pour relier les apprentissages formel et non formel, et pour aider parents et enfants à devenir des partenaires en matière d'éducation ;
- l'alphabétisation familiale, adoptée par le programme Livres électroniques et alphabétisation familiale, a permis aux adultes et aux enfants de participer aux activités de leurs bibliothèques communautaires; le fait de lire et d'écrire au sein d'un groupe est un moyen d'améliorer la maîtrise de la langue et le niveau d'alphabétisation, mais aussi de partager une histoire et un territoire communs à une communauté.

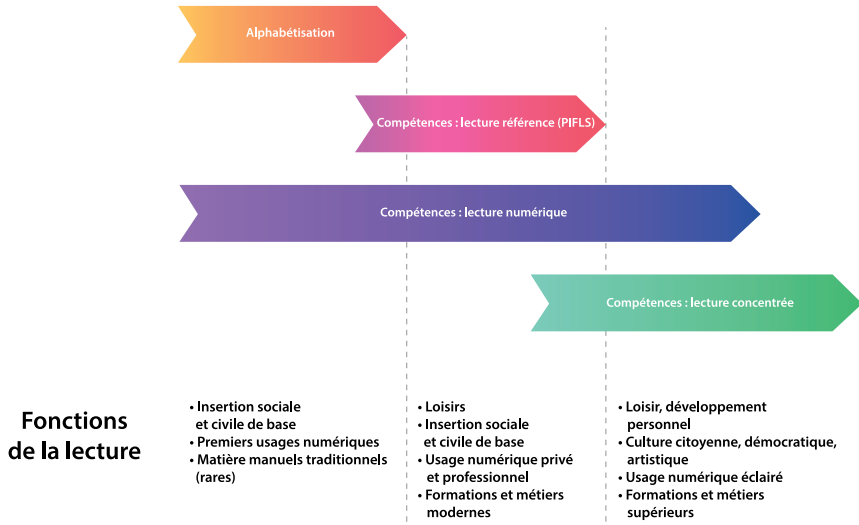
La lecture dans un monde numérique

Les activités de lecture numérique se distinguent de l'activité traditionnelle de lecture par les deux aspects suivants :

- elles supposent l'appropriation initiale des techniques-supports numériques (textes multimédias, smartphones, ordinateurs, tablettes, etc.) ;
- elles mobilisent des types de texte et elles nécessitent une compétence en lecture interactive, qui embrasse toute la vie personnelle et professionnelle des gens.

A titre d'illustration, le graphique suivant montre comment l'acquisition de ces différentes compétences de lecture doivent se succéder et peuvent en partie se chevaucher. On y indique aussi à quelles fonctions citoyennes, sociales, économiques et culturelles elles correspondent.

Acquisition des compétences de lecture et fonctions de la lecture



L'utilisation des outils numériques nécessite une alphabétisation minimale pour en tirer réellement profit. C'est ainsi que d'après l'enquête de l'ANRT en 2018⁵², on constate que nombre d'activités pratiquées par les internautes marocains impliquent l'écriture et la lecture. Près de 95% des internautes sont actifs sur les réseaux sociaux, 72,7% accèdent à des sites de dialogue en ligne, 52% échangent des courriers électroniques, plus de 40% accèdent ou téléchargent des revues en ligne, 39,4% consultent des encyclopédies en ligne et 8,5% lisent ou téléchargent des livres électroniques. L'usage de ces outils numériques est bien un nouveau mode de lecture, orienté vers des textes courts (voire très courts pour certains réseaux sociaux), ciblés et qui ont un intérêt direct et immédiat pour le lecteur. De plus, les contenus numériques sont souvent un mélange de textes et d'éléments multimédias, qui incorporent son, image et vidéo. L'utilisateur a alors à sa disposition une nouvelle forme de contenu, complémentaire du traditionnel ouvrage sur papier.

Enfin, la technique du « lien » permet de naviguer de contenu en contenu, soit pour approfondir un concept, soit pour découvrir des contenus insoupçonnés en début de lecture. On arrive ici au cœur de l'intérêt du numérique: la disponibilité de plus d'ouvrages que n'en contient la plus grande des bibliothèques. Aujourd'hui, la somme de volumes consultables en ligne dépasse tout ce que les bibliothécaires les plus audacieux auraient imaginé ; de surcroît, la plupart de ces contenus sont accessibles gratuitement.

Toutefois, la lecture numérique ne remplace pas la lecture traditionnelle sur un support-papier. A ce sujet, il convient de noter que, dans le numéro de décembre 2013 de l'International Journal of Educational Research , une étude menée auprès d'élèves de

52 - Agence nationale de réglementation des télécommunications, Usages des TIC dans les ménages et par les individus, année 2017, Synthèse des résultats. Septembre 2018.

l'enseignement primaire a montré que la lecture d'un même texte sur un support-papier et un support numérique (tablette, liseuse) ne conduit pas au même niveau de compréhension et d'assimilation chez le lecteur ; lire sur un support-papier induit à une meilleure représentation mentale du contenu et à une compréhension supérieure à ce que permet la lecture sur support numérique. Une étude analogue menée chez des étudiants de l'université du Maryland, aux Etats-Unis, a abouti à un résultat semblable : bien que les étudiants fussent nombreux à préférer la lecture numérique, leur compréhension du texte lu sur papier est meilleure que quand il est lu sur support numérique.

La lecture de livres, de textes longs ou complexes, peut s'effectuer sur papier ou en ligne. Mais, dans les deux cas, ce type de lecture demande des efforts de concentration, de mémorisation et d'interprétation des textes. Ces efforts deviennent impossibles, si les compétences de lecture de référence (PIRLS) ne sont pas déjà acquises ou si la lecture en ligne est trop difficile ou inconfortable. L'accès à la lecture concentrée exige qu'il y ait des livres disponibles et des espaces sans bruit. Elle dépend aussi de conditions sociales : famille et milieux favorables à ce type de lecture.

Relever le défi de savoir tirer le meilleur parti de la lecture papier et de la lecture numérique est d'abord une question d'éducation. Il est établi qu'il y a de plus fortes chances de faire accepter à une personne la lecture sur papier, si elle est initiée à aimer la lecture à un âge précoce. De même, la compétence en lecture numérique n'est pas spontanée, quand bien même des enfants et des jeunes peuvent être qualifiés de prodiges de l'informatique. Une formation adaptée à la lecture numérique (voire à la culture numérique), dispensée en particulier à l'école, s'impose donc pour permettre aux jeunes générations de mieux appréhender la complexité des contenus numériques, de développer leurs aptitudes de lecture, d'apprentissage et d'analyse, et de stimuler leur esprit critique. Il s'agit ensuite de trouver un équilibre entre la lecture sur papier et la lecture numérique.

Le livre numérique

Le livre numérique ou e-book est un livre édité et diffusé sous un format électronique. Il se présente sous forme d'un fichier qui peut être téléchargé, stocké et lu sur des supports de lecture numérique comme les smartphones, les tablettes, les liseuses et les ordinateurs. Par ses caractéristiques techniques et économiques, le livre électronique, avec des modalités propres de production, de distribution et de diffusion, conduit les éditeurs à repenser leur métier et à adapter leur offre.

Quand il n'est pas gratuit, le livre électronique est 20% à 60% moins cher que la version publiée sur papier. De même, un auteur peut désormais court-circuiter toute la chaîne classique du livre et publier librement son œuvre. Quant à la diffusion, elle est mondiale, sans limites géographiques. Le livre numérique ne semble cependant pas en mesure de détrôner le livre classique. D'après le syndicat national de l'édition en France, le chiffre d'affaires de l'édition numérique s'établit à 202 millions d'euros en 2017, avec une augmentation de 9,8% par rapport à 2016. D'autre part, les ventes numériques constituent 7,6% du chiffre d'affaires global des éditeurs.

Au Maroc, le secteur du livre numérique est encore embryonnaire. Le Ministère de la culture et de la communication rapporte que 2% seulement des titres exposés au Salon international de l'édition et du livre en 2018 sont des œuvres numériques. Mais, en attendant qu'une production nationale émerge, le lecteur marocain a accès aux immenses ressources en livres numériques au niveau international. Par ailleurs, en raison de son faible coût de diffusion (voire totalement nul), le livre numérique offre une grande chance aux auteurs marocains de distribuer leurs livres, pour peu qu'il ait un modèle économique adaptée au numérique afin de préserver leurs droits et leur permettre de retrouver leur public.

La bibliothèque numérique

Une bibliothèque numérique est une plate-forme qui fournit un service d'accès numérique aux lecteurs et leur propose des ressources de lecture organisées et structurées. Les ressources proviennent de collections physiques numérisées et de documents numériques. Comme tout instrument au service de la lecture, une bibliothèque numérique requiert des moyens humains et matériels. Les missions des bibliothèques classiques se transposent ainsi dans le monde numérique. D'ailleurs, le plus souvent, une bibliothèque numérique se présente comme le prolongement d'une bibliothèque classique. Cette nouvelle dimension de la bibliothèque offre de avantages un service disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ; un accès facile aux documents par moteur de recherche ; d'immenses ressources de lecture ; et une disponibilité partout dans le monde.

La Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc (BNRM) propose à ses usagers de nouvelles bases de données bibliographiques, permettant l'accès à des livres, des revues, des encyclopédies, ainsi qu'à des bibliographies numériques (par exemple, plus de 8.400 revues, dont 4.600 de titres accessibles en texte intégral). Les domaines couverts par cette plate-forme incluent : biologie, chimie, ingénierie, physique, psychologie, religion, théologie, etc. Une autre plate-forme numérique multimédia permet l'accès à des e-books (25.000 titres), e-articles (17.000 articles numérisés issus de revues et de livres collectifs), vidéos (300 films documentaires, fictions, captations théâtrales, etc). Ces documents sont consultables en interne dans tous les espaces de lecture de la bibliothèque.

Une des auditions organisées par le CESE a mis l'accent sur l'effort fourni par les instituts culturels étrangers au Maroc⁵³. Ces derniers disposent en général d'une bibliothèque classique, avec un fond important de livres et de ressources audiovisuelles, mais aussi d'une riche bibliothèque numérique. Cette dernière est accessible sur Internet par ceux ou celles qui fréquentent ces instituts. Les indicateurs récents montrent un fort accroissement de l'utilisation de la bibliothèque numérique, alors que stagne le recours à la bibliothèque classique.

L'évolution que connaît la bibliothèque numérique dans le monde doit inciter les pouvoirs publics au Maroc à agir en vue de préserver le patrimoine national et international (livres, revues, journaux et toutes sortes de supports) ; à assurer la conservation et la diffusion de la production intellectuelle nationale ; et à mettre à la disposition des lecteurs, au

53 - Audition de Mayte Azorin, responsable de la bibliothèque de l'Institut Cervantès, Rabat, le 12 avril 2018.

Maroc et ailleurs, un fonds documentaire plus riche. Le Ministère de la culture et de la communication devrait doter le Réseau de lecture publique (bibliothèques publiques) d'une plate-forme numérique permettant de partager les ressources disponibles pour la promotion de la lecture. Le département de l'éducation nationale pourrait aussi relier les bibliothèques scolaires entre elles et créer ainsi une bibliothèque scolaire numérique nationale, à laquelle pourraient avoir accès les élèves, 24 heures sur 24, dans tout le pays.

L'outil numérique est un moyen simple, peu coûteux et largement adopté et diffusé au sein de la population marocaine, qui permet d'accéder rapidement à des contenus à lire et de développer les capacités de lecture, grâce à des logiciels d'apprentissage ou d'aide à l'accès au contenu écrit. L'outil numérique a également engendré de nouveaux modes de lecture, privilégiant les textes courts et l'échange direct entre personnes.

Ces dernières années sont apparues, principalement dans les pays en voie de développement, des projets d'alphabétisation fondés sur l'utilisation d'applications mobiles. Knowledge is Power est un projet d'alphabétisation, réalisé en Égypte par un partenaire étranger, un opérateur de télécoms et des associations. Dans le cadre de cette initiative, une application mobile dédiée à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture a été mise à la disposition de centaines de milliers d'Égyptiens, pour la plupart des femmes (70%). Ce genre d'initiatives sied parfaitement au Maroc, où le taux de pénétration du téléphone mobile est très élevé. Cela permettrait d'étendre les programmes d'alphabétisation à des zones reculées et à des apprenants aux besoins spécifiques. A cet égard, l'ANLCA a mis au point l'application mobile Alpha Nour pour l'alphabétisation fonctionnelle des artisans. Les progrès rapides de l'intelligence artificielle laissent également entrevoir le développement de logiciels, qui aideraient les citoyens à apprendre à lire ou mettraient les textes écrits à la portée des personnes aux besoins spécifiques. Il serait utile de s'inspirer de ces travaux de recherche pour développer des compétences analogues au Maroc.

III. Recommandations pour une promotion efficiente, durable et inclusive de la lecture

Les environnements de promotion de la lecture (famille, école, bibliothèques scolaires et publiques, chaîne de valeur de l'édition, environnement socio-économique) et les initiatives entreprises à cet effet aux niveaux national, régional et local pour accroître la « littératie », ainsi que les enseignements tirés de quelques bonnes pratiques au niveau international, conduisent à proposer deux types de recommandations, celles à caractère stratégique et celles opérationnelles:

Recommandations à caractère stratégique :

Mettre la promotion de la lecture parmi les priorités nationales et l'inscrire dans les politiques publiques :

- Doter la promotion de la lecture d'un cadre institutionnel et législatif approprié ;
- Organiser des assises nationales sur les différentes fonctionnalités de la lecture, dans la perspective d'élaborer une politique publique intégrée et partagée par l'ensemble des acteurs concernés;
- Décliner cette politique en plans d'action en mettant en place de contrats-programmes entre tous les départements concernés, en particulier ceux de la culture, de l'éducation et du développement social et de la formation professionnelle pour la promotion de la lecture. Ces contrats devraient comprendre les éléments suivants :
 - L'engagement effectif de l'Administration dans la mise en œuvre de la politique et plans d'action visant la promotion de la lecture ;
 - L'encouragement des pratiques de la lecture en famille, y compris l'éveil à la lecture, et création d'activités adaptées aux jeunes et aux personnes ayant des besoins spécifiques, et faciliter l'accès des aveugles et déficients visuels à la lecture des textes imprimés par des moyens adaptés ;
 - La réhabilitation des bibliothèques scolaires, en les dotant de nouvelles ressources documentaires, en consolidant leur informatisation et leur mise en réseau.
 - Le développement de programmes de formation aux métiers du livre.
- Soutenir la société civile pour développer, au niveau de chaque collectivité territoriale un programme d'encouragement de la lecture sous différents supports ;
- Faire de la promotion de la lecture une action majeure de la nouvelle politique du développement territorial en encourageant l'élaboration de conventions entre les régions et l'État pour promouvoir la lecture dans le cadre des plans de développement régionaux (PDR), en mettant l'accent sur le monde rural et sur les jeunes issus de milieux défavorisés ou ayant des besoins spécifiques, et en repensant le rôle des bibliothèques (au-delà de l'emprunt des livres) pour les adapter aux changements sociaux et à l'évolution des attentes des usagers ;

- Réserver, au niveau des collectivités, un budget spécial « promotion de la lecture » par commune ou groupement de commune ;
- Inciter le secteur privé (dans le cadre de la RSE) à investir dans les bibliothèques scolaires et les centres culturels, ainsi que dans les espaces de lecture dans tous les lieux de vie ;
- Soutenir des travaux de recherche, dans différentes disciplines (neurosciences, sociologie et anthropologie), qui concernent les méthodes d'accès à la lecture.

Recommandations opérationnelles :

La révolution numérique et le développement des outils connectés ont profondément changé l'accès à l'information et au savoir ainsi que la communication. Ces outils sont d'un usage simple, peu coûteux et largement adoptés et diffusés au sein de la population.

A cet égard, le Conseil recommande ce qui suit :

Inciter les acteurs publics et privés à utiliser tous les outils et méthodes, en particulier numériques, pour améliorer et étendre l'ensemble des modes de lecture.

Pour cela, il convient de :

- Encourager la création d'un contenu numérique adapté à la lecture en ligne, qui soit en cohérence avec les nouvelles modalités de lecture et qui offre aux lecteurs toute la diversité de la production écrite, notamment la production marocaine ;
- Mettre en place des bibliothèques en ligne gratuites pour la promotion du patrimoine culturel national et international dans le cadre du service universel et en partenariat avec les opérateurs de télécommunication et le Ministère de la culture ;
- Mettre en réseau les bibliothèques enrichies par des documents numériques et soutenir les bénévoles des associations et des étudiants par des formations aux métiers des bibliothécaires et à l'accompagnement des usagers des bibliothèques ;
- Développer l'utilisation du braille et des moyens alternatifs permis par les nouveaux outils numériques pour rendre accessibles les documents officiels pour les personnes ayant des déficiences visuelles ;
- Lancer une initiative nationale de promotion des startups impliquées dans la création d'outils et d'applications numériques dédiés, en vue d'engager le plus grand nombre de personnes à lire, en prenant en compte leurs besoins particuliers ;
- Encourager le développement d'outils innovants visant à réduire de manière radicale l'analphabétisme, à améliorer la qualité des apprentissages et à évaluer les acquis des apprenants ;
- Mettre en place un espace numérique (sites web, outils de collaboration) pour le soutien et le partage d'expérience entre les bibliothèques et les professionnels de l'édition ;

- Mettre en place un programme de formation et d'accompagnement au sein de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc pour accompagner les bibliothèques au niveau national, durant toutes les phases de leur mise en œuvre.

Promouvoir la production et la distribution d'ouvrages

A ce propos, le Conseil considère qu'il est indispensable de :

- Soutenir par des mesures incitatives l'édition et tous les projets de livres, en favorisant les publications et ouvrages d'auteurs marocains pour contribuer à mettre le livre à la portée de tous ;
- Promouvoir la production et la distribution d'ouvrages d'auteurs marocains en mettant en œuvre des programmes d'encouragement comme l'octroi des prix et de subventions à diverses catégories d'ouvrages et inciter les journaux et revues à publier une version en ligne de leurs contenus;
- Doter les auteurs d'un statut qui incite à la création et procure des droits sociaux et professionnels ;
- Organiser des activités régulières de promotion de la lecture (et de l'écriture) au sein de l'école (compétitions entre écoles, prix, clubs de lecture, etc.), en collaboration avec les associations des parents, la société civile, les auteurs et les professionnels de l'édition et les collectivités territoriales ;
- Mettre en concurrence par appel à projet des structures associatives, ou des entreprises pour proposer des projets d'animation dans les différents lieux de vie (sites bibliothèques, cafés de lecture, y compris les lieux de travail) ;
- Fixer un calendrier annuel d'une semaine nationale de la lecture, via un partenariat entre le Ministère de la culture et la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc.

Annexes

Annexe 1 : liste des membres de la Commission permanente chargée de la société du savoir et de l'information

Président de la Commission	Alaoui Amine Mounir
Rapporteur	Abdellah Deguig
Membres	<p>Abaddi Ahmed</p> <p>Ayouch Nabil</p> <p>Bahanniss Ahmed</p> <p>Benchaaboun Mohamed</p> <p>Benhamza Mustapha</p> <p>Benkaddour Mohammed</p> <p>Benwakrim Latifa</p> <p>Berbich Laila</p> <p>Bouzaachane Ali</p> <p>Hansali Lahcen</p> <p>Hatchuel Armand</p> <p>Iouy Abdelaziz</p> <p>Khlaifa Mustafa</p> <p>Mouttaqi Abdellah</p> <p>Sasson Albert</p> <p>Wakrim Mohamed</p> <p>Zoubeir Hajbouha</p>
Expert	Mostafa Ennahhal

Annexe 2 : liste des personnalités invitées pour les auditions

Abdelkader Retnani, Directeur général	Le Carrefour des Livres
Ilham Zhiri, Gérante	Imprimerie El Maârif Al Jadida
Faouzi Slaoui	Librairie Livre Service
Hammouda Bourhaleb, Directeur général	Groupe Librairie des Ecoles
Mayte Azorin, Responsable de la bibliothèque	Instituto Cervantes – Rabat
Rachida Roky, Présidente	Réseau de Lecture au Maroc
Asma Lebbar, Présidente	Fondation Banque Populaire
Abderrahman Hansal, ex-président	Association d'Appui aux Bibliothèques Rurales
Aziz Daddane	Dirigeant d'entreprise (S2M), écrivain et acteur associatif S2M, Aleef
Fouad Chafiqi, Directeur des curriculums	Ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Benaïssa Zarhbouch, Directeur du Laboratoire des sciences cognitives	Université Sidi Mohammed Ben Abdellah, Fès
Driss Khrouz	Ancien Directeur de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc

Annexe 3 : Références bibliographiques

- Ahmed Massaia, Un désir de culture, Essai sur l'action culturelle au Maroc, Editions la Croisée des chemins, Casablanca, 2013.
- CESE, Inclusion des jeunes par la culture, Auto-saisine n° 3/2012.
- CESE, Lieux de vie et action culturelle, Auto-saisine n° 10/2013.
- Fostering a culture of reading and writing, Examples of dynamic literate environments, UNESCO, 2017.
- Frédéric Mitterand, Présentation des propositions pour le développement de la lecture, Département de l'information et de la communication du MCC, 30 mars 2010, www.culture.gouv.fr.
- Le magazine scientifique, Social Science & Medicine, 2016.
- Les pratiques culturelles des Marocains, étude réalisée par Aicha Nouri et Mohamed Sammouni, entre le 17 décembre 2015 et le 30 juin 2016.
- Sylvie Octobre, Deux pouces et des neurones. Les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique, Paris, La Documentation Française, coll. « Questions de culture », 2014.
- United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland. Bookstart, Fostering a culture of reading and writing, 2017.